



Commune
de Froideville

PREAVIS n° 51/2020

Rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil Communal Activités 2019

Table des matières

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	MUNICIPALITE ET ADMINISTRATION	4
3.	QUELQUES FAITS MARQUANTS	7
4.	TRAVAUX MUNICIPAUX.....	8
5.	ETAT DU PERSONNEL D’EXPLOITATION AU 31.12.2019.....	19
6.	POPULATION	20
7.	CONSEIL COMMUNAL	22
8.	ANALYSE DES DIFFERENTES DIRECTIONS.....	28
8.1	Administration générale.....	28
8.2	Finances	29
8.3	Domaines - Vignes - Forêts et pâturages	29
8.4	Bâtiments	34
8.5	Service de l’aménagement du territoire	38
8.6	Routes, éclairage public, parcs et promenades	38
8.7	Déchets et ordures ménagères.....	41
8.8	Réseaux d’égouts et d’épuration	43
8.9	Instruction publique	45
8.10	Temples et cultes.....	51
8.11	Police - défense incendie - Protection civile.....	52
8.12	Sécurité sociale	57
8.13	Services industriels	59
9.	CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2019.....	61
10.	REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2019	62
11.	UTILISATION DES COMPETENCES	64
11.1	Autorisation générale de placer les disponibilités communales auprès de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud	64
11.2	Dépassements de plus de CHF 5'000.00 par rapport au budget – comptes maîtrisables par la Municipalité	64
11.3	Autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d’immeubles, de droits réels immobiliers et d’actions ou parts sociales de sociétés immobilières	64
11.4	Autorisation générale de plaider dans les limites des compétences	64
12.	PROJETS ET REALISATIONS A COURT TERME.....	64
13.	CONCLUSIONS	65
14.	DECISIONS	65

RAPPORT
DE LA MUNICIPALITE DE FROIDEVILLE
AU
CONSEIL COMMUNAL
SUR SES ACTIVITES DURANT L'ANNEE 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales et se basant sur:

- la Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956, état au 1^{er} septembre 2018 (art. 93a à i) ;
- le Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) du 14 décembre 1979, état au 1^{er} juillet 2006 (art. 32 et suivants) ;
- le Règlement du Conseil communal de Froideville du 13 avril 2016 ;

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur sa gestion pour l'année 2019.

Ce rapport tente de vous donner un maximum d'informations sur les activités et sur les résultats enregistrés par notre commune tout au long de l'année.

Dès le 1^{er} juillet 2019

<p>Jean-François THUILLARD Syndic</p> 	<p>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - autorités - économat - assurances - affaires culturelles - administration - personnel administratif - employés communaux - sports, loisirs <p>TRAVAUX (partiellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - police des constructions - schéma directeur de la région lausannoise (SDNL) <p>POLICE (partiellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - santé publique - contrôle des habitants 	<p>Remplaçants</p> <p>Michel GIROD</p> <p>Michel GIROD</p> <p>Michel GIROD</p>
<p>Michel GIROD Municipal</p>  <p>Vice-Syndic pour la Législature 2016/2021</p>	<p>DOMAINES (partiellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiments - ordures ménagères – déchets- citernes <p>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</p> <p>POLICE (partiellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - défense contre l'incendie - protection civile <p>INFORMATIQUE</p>	<p>Albert BLASER</p> <p>Jean-François THUILLARD</p> <p>Pierre-Alain WITZIG</p> <p>Jean-Louis MEYLAN</p>
<p>Jean-Louis MEYLAN Municipal</p> 	<p>FINANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - comptabilité générale - impôts - service financier <p>TEMPLES ET CULTES</p>	<p>Jean-François THUILLARD</p> <p>Michel GIROD</p>
<p>Albert BLASER Municipal</p> 	<p>SERVICES INDUSTRIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - service des eaux - service du gaz - éclairage public <p>TRAVAUX (partiellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - épuration - réseau d'égouts - routes - parcs & promenades - cimetière - AET <p>VOIRIE</p>	<p>Pierre-Alain WITZIG</p> <p>Pierre-Alain WITZIG</p> <p>Pierre-Alain WITZIG</p>
<p>Pierre-Alain WITZIG Municipal</p> 	<p>INSTRUCTION PUBLIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - écoles + ASICE - orientation et formation professionnelle - service dentaire scolaire <p>DOMAINES (partiellement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - forêts, vignes et terrains communaux - triage forestier <p>SECURITE SOCIALE</p>	<p>Jean-Louis MEYLAN</p> <p>Albert BLASER</p> <p>Jean-Louis MEYLAN</p>

COLLABORATRICES DE L'ADMINISTRATION :

Titulaire	Directions	Remplaçantes
<p><u>Alice HENRY</u></p> 	<p><u>SECRETAIRE MUNICIPALE (75 %)</u></p> <p>Archives communales Aménagement du territoire Naturalisations Informatique - plates-formes cantonales Site internet (mises à jour)</p>	<p>Line PORCELLO Pauline HAUSWIRTH Magali THEVOZ</p>
<p><u>Line PORCELLO</u></p> 	<p><u>SECRETAIRE MUNICIPALE ADJOINTE (80 %)</u></p> <p>Contrôle des habitants Location des salles Registre des commerçants Registre des chiens</p>	<p>Magali THEVOZ</p>
<p><u>Magali THEVOZ</u></p> 	<p><u>ADJOINTE ADMINISTRATIVE (40 %)</u></p> <p>Site Extranet pour le Conseil communal Locations des salles Froideville-Infos Registre des commerçants Registre des chiens</p>	<p>Line PORCELLO</p>
<p><u>Sandrine CRETIGNIER</u></p> 	<p><u>BOURSIERE COMMUNALE (80 %)</u></p> <p>Comptabilité Paiements Facturation</p>	
<p><u>Pauline HAUSWIRTH</u></p> 	<p><u>ADJOINTE ADMINISTRATIVE (30 %)</u></p> <p>Services des eaux et de l'épuration, partie administrative et facturation Contentieux Archives communales</p>	

Suite au départ annoncé de Mme Alice Henry au 31 décembre pour raison de retraite, nous avons engagé Mme Nathalie Studer Comte au poste de secrétaire municipale à partir du 1^{er} novembre. Madame Studer a rompu son engagement au 31 décembre pour raisons personnelles pendant son temps d'essai. La Municipalité regrette sa décision.

Nous profitons de remercier dans ce rapport de gestion, une fois encore Mme Alice Henry pour son engagement et sa disponibilité en faveur de notre collectivité pendant plus de 37 ans. Nous lui souhaitons une heureuse et longue retraite fort méritée et tout en santé.

3. QUELQUES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été la 2^{ème} année la plus chaude dans le monde. La décennie 2010-2019 est la plus chaude jamais enregistrée, elle a été marquée par « une chaleur exceptionnelle, un recul des glaces et une élévation record du niveau de la mer à l'échelle du globe ». L'année 2019 est la 2^{ème} année la plus chaude enregistrée dans l'Arctique depuis le début des relevés de température en 1900, et la période octobre 2018-septembre 2019 supérieure de 1,9 C à la moyenne 1981-2010. 2019 est également l'année la plus chaude qu'a connue l'Europe.

- M. Ueli Maurer est le nouveau Président de la Confédération ;
- Mme Nuria Gorrite est toujours Présidente du Gouvernement vaudois ;
- M. Jean-François Thuillard est toujours Syndic de Froideville ;
- Mme Isabelle Moret a succédé à Mme Marina Carobbio Guscetti à la présidence du Conseil National en 2019 ;
- M. Rémy Jaquier a cédé sa place à M. Yves Ravenel à la Présidence du Parlement vaudois à mi-2019 ;
- M. Olivier Martin préside toujours le Conseil communal de Froideville.

A Froideville en 2019 :

- 5 janvier : apéro communal du nouvel-an ;
- 21 février : rencontre avec nos sociétés locales ;
- 19 mars : Conseil communal ;
- 11 mai : accueil de nos nouveaux habitants ;
- 6 juin : inauguration de notre nouvelle voirie ;
- 25 juin : Conseil communal ;
- 1^{er} août : Fête Nationale en présence du Conseiller National Monsieur Mickaël Buffat ;
- 30 août : Tir inter-municipalités ;
- 7 et 8 septembre : rencontre dans le cadre du Jumelage avec nos amis de la Pacaudière ;
- 8 octobre : Conseil communal ;
- 10 décembre : Conseil communal, remise des Mérites 2019 à Mlle Christina Lebret, Mme Catherine Tencalla et une délégation des enseignantes et enseignants de Froideville.

Pour tous les autres événements marquants au niveau cantonal, national ou mondial en 2019, notre ami Google est à notre disposition !

4. TRAVAUX MUNICIPAUX

Comme à son habitude, la Municipalité s'est réunie 51 fois dans l'année, le lundi en fin d'après-midi pour des séances d'une durée de 2,5 à 3 heures. Elle a, de plus, organisé une demi-journée de réflexion sur le respect et le suivi de son programme de législature 2016-2021. Lors de cette séance, la Municipalité planifie les préavis à soumettre au Conseil communal en 2020 et aborde succinctement, les lignes directrices de la future législature 2021-2026 qui se profile déjà. Les nombreuses communications cantonales, régionales ou autres sollicitent toujours toute l'attention des municipaux.

Le temps consacré par chaque Municipal, sur la base de l'horaire communal de 42,5 heures, est résumé ainsi pour l'année 2019 (les heures de chaque Municipal comprennent 4 séances de Conseil Communal de 2 heures en moyenne, 48 séances de Municipalité de 2,5 heures en moyenne, 48 x la lecture du courrier et la préparation des séances de Municipalité de 1.5 heures en moyenne et les heures de chacun pour les différents dicastères.

De plus, il faut ajouter 1 heure par semaine pour le Syndic pour la signature des courriers et des paiements :

M. Albert Blaser	368.00	heures	soit env. 19 % d'une occupation à 100 %
M. Rolf Gerber (6 mois)	301.25	heures	soit env. 34 % d'une occupation à 100 %
M. Michel Girod	678.50	heures	soit env. 35 % d'une occupation à 100 %
M. Jean-François Thuillard	775.00	heures	soit env. 40 % d'une occupation à 100 %
M. Pierre-Alain Witzig	508.00	heures	soit env. 26 % d'une occupation à 100 %
M. Jean-Louis Meylan (6 mois)	142.00	heures	soit env. 18% d'une occupation à 100%

A ces heures s'ajoutent celles concernant les participations aux séances intercommunales, telles que l'AET, l'ASICE, GEDREL, TRIDEL, la Protection civile, le SDIS, le Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent, le SDNL, JUTAVAQ, Lausanne Région, les tl, la Région Gros-de-Vaud, ainsi qu'aux nombreuses assemblées générales de diverses sociétés ou associations.

Les principales préoccupations et prises de position de la Municipalité ont été les suivantes :

- Le suivi du programme de législature 2016-2021 ;
- Esquisser les lignes directrices de la législature 2021-2026 ;
- Le suivi du travail de l'administration communale et de la bourse, afin qu'il reste performant et de qualité élevée ;
- Rechercher un ou une future secrétaire municipale en remplacement de Madame Alice Henry qui part en retraite ;
- Le suivi du travail de notre service de conciergerie et de voirie, afin qu'il reste performant et de qualité élevée ;
- L'examen des quelques dossiers de mise à l'enquête publique ou en procédure simplifiée ;
- Etude et préparation du dossier de l'installation d'un réseau Wifi dans les collèges du Bas de la Fin ;
- Suivi de l'installation du Wifi au centre scolaire ;
- Etude et préparation du dossier des travaux de mise aux normes d'un collecteur d'eaux claires au lieu-dit Pré Bugnon ;
- Suivi des travaux du collecteur au Pré Bugnon ;
- Suivi de la procédure de révision de notre PGA, plan général d'affectation ;

- Etude et préparation du dossier en vue de la réfection du COF (Centre Œcuménique de Froideville) ;
- Etude et préparation du dossier relevé à distance des compteurs d'eau ;
- Etude et préparation du dossier remplacement d'un véhicule communal au service de la voirie ;
- Suivi de la commande du changement d'un véhicule au service de voirie ;
- Réponse à la motion forêt ;
- Réponse à la motion éolienne ;
- Suivi des travaux des réaménagements de l'accès et de la sortie du parc du centre scolaire ;
- Les travaux d'épuration et ceux à entreprendre prochainement ;
- Le contrôle permanent de la distribution et de l'autocontrôle de l'eau potable ;
- Changement d'une chambre de captage de l'eau de nos sources ;
- La gestion de nos forêts en collaboration avec le garde-forestier.

Le budget mis à disposition par votre Conseil a généralement été bien maîtrisé et respecté.

Pour les dépenses extraordinaires, elles ont toutes fait l'objet de préavis approuvés par le Conseil communal.

De plus, la Municipalité s'est fait un plaisir d'assurer la gestion de la buvette lors du spectacle scolaire 2019 « 1055 Lieues sous les mers ».

COMMISSIONS MUNICIPALES

Aménagement du territoire

Président : M. Jean-François Thuillard

Membres : M. Gérald Ducommun
M. François Mathey
M. Gérald Meylan
M. Sandro Parisotto

Vous trouverez le détail de son activité à la rubrique ad hoc en page 38.

Préposé au contrôle des chantiers : M. Sandro Parisotto

Commission de salubrité

Président : M. Jean-François Thuillard

Connaissances du bâtiment : M. François Mathey

Cette commission n'a pas eu d'activité en 2019.

Commission du jumelage

Président : M. Pierre-Alain Witzig

Secrétaire : Mme Catherine Thuillard (démission au 27 octobre)

Membres : Mme et M. Marie et Philippe Brun
(Marie Brun, démission au 31 décembre)

Représentant de la Municipalité : M. Pierre-Alain Witzig

La Commission s'est réunie à une seule reprise en 2019, à savoir le 28 mai, afin d'organiser notre déplacement chez nos amis Français. Comme à l'accoutumée, une très grande amitié a caractérisé notre jumelage.

Cette rencontre annuelle avec la Pacaudière s'est déroulée les 7 et 8 septembre derniers. En raison de plusieurs manifestations villageoises organisées le même weekend, ce ne sont que 25 personnes qui ont pris le car devant la laiterie, à 7 heures, pour se rendre chez nos amis Français. Une halte à Cluny, préparée par les organisateurs, a permis aux participants de visiter le somptueux site de l'Abbaye, construite dès l'an 910 et qui devint au XIIème siècle, le plus grand ordre monastique d'occident. Après le repas et la visite du haras national, tous les participants ont gagné La Pacaudière pour participer à la partie officielle et l'apéritif. Les paroles chaleureuses et amicales du Maire, Monsieur DRU, de notre Syndic, M. Jean-François THUILLARD, et des Présidents respectifs, Mme Véronique TAMIN et M. Pierre-Alain WITZIG, ont démontré que notre jumelage, créé il y a 35 ans, mériterait que d'autres jeunes couples rejoignent les rangs afin de faire perdurer cette formidable aventure. Le dimanche, après différentes sorties, visites et sans oublier les plaisirs de la table, organisées par les hôtes, il était temps de regagner Froideville.

Malheureusement, l'année 2019 n'a également pas épargné les membres et nous devons hélas déplorer la disparition de l'un des membres fondateurs et fidèle ami.

En effet, M. René MARTIN, s'est éteint le 9 mars 2019 à la suite d'une fulgurante maladie. Il était une pièce maîtresse des divers échanges amicaux au sein du jumelage. Il nous laissera à coup sûr d'excellents souvenirs aussi bien à Froideville qu'à La Pacaudière.

Du côté de La Pacaudière, nous avons également appris le décès de M. Régis PICARD qui a longtemps été aidé et soutenu pour son lourd handicap par les membres du jumelage des deux pays.

Le 27 octobre dernier, Mme Catherine THUILLARD nous a fait parvenir sa lettre de démission comme secrétaire et membre du comité. Si bien entendu nous ne pouvons que regretter sa décision, nous nous devons de relever l'immense travail qu'elle a accompli durant les nombreuses années de son implication au sein du comité. De plus, Mme Marie BRUN nous a également fait part de sa décision de quitter notre comité. Pour elle aussi, nous ne pouvons que regretter cette décision et la remercier infiniment pour tous les services rendus. Elles seront bien naturellement toutes deux remerciées comme il se doit au moment voulu pour tout le travail effectué.

Tout au long de l'année 2019, nous avons également eu de nombreux contacts avec Véronique TAMIN, Présidente du comité Français. Nos échanges sont toujours très agréables, amicaux et constructifs.

Pour terminer, je tiens, au nom de l'ensemble du comité du Jumelage, à apporter nos plus vifs remerciements à nos autorités, pour leur soutien.



Rencontre septembre 2019

Commission de sécurité routière

Membres :
M. Azdine Bouhedja
M. Olivier Martin
M. Jürg Leiser

Représentants de la Municipalité :
M. Michel Girod
M. Pierre-Alain Witzig

Le détail de son activité figure à la page 39, rubrique « Sécurité routière ».

Commission du patrimoine immobilier

Membres :
M. Olivier Martin
M. Philippe Heller
M. Pierre-Aldo Barraç
M. Benjamin Mathey
M. Jürg Leiser

Représentants de la Municipalité :
M. Michel Girod
M. Pierre-Alain Witzig

Cette commission n'a pas eu d'activité en 2019.

PARTICIPATIONS A D'AUTRES ENTITES

CAD – Chauffage A Distance Froideville S.A.

Représentants de la Municipalité

Composition du Conseil d'Administration (CA) : M. Jean-François Thuillard, Président
M. Rolf Gerber, Vice-Président (jusqu'au 30 juin)
M. Michel Girod, Secrétaire
M. Jean-Louis Meylan, Vice-Président (dès le 2 décembre)

Représentants du Conseil communal

Composition du Conseil d'Administration (CA) : M. Azdine Bouhedja
M. Marc-Henri Schwab

Le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois en 2019, les 24 avril et 2 décembre.

Composition de l'Assemblée générale (AG) : M. Daniel Freymond
M. Dominique Glur
M. Valéry Martin
M. Yves Schwarz
M. Peter Lehmann

S'agissant d'une société dont le capital est à 100 % en mains de la Commune, sa gestion en est grandement facilitée.

L'assemblée a été convoquée 2 fois en 2019.

- 1^{er} mai : rapport du CA sur l'exercice 2018, comptes 2018 et suivi des consommations par bâtiment.
- 2 décembre : élections d'un membre au CA, élection d'un vice-Président, rapport du CA sur l'exercice en cours, budget 2020 et suivi des consommations par bâtiment.

En 2019, mise en service du raccordement de la parcelle no 991.

Seuls 2 pré-raccordements sont en attente, soit le centre œcuménique (raccordement prévu en 2020) et le bâtiment de l'ancienne poste (étude en cours).

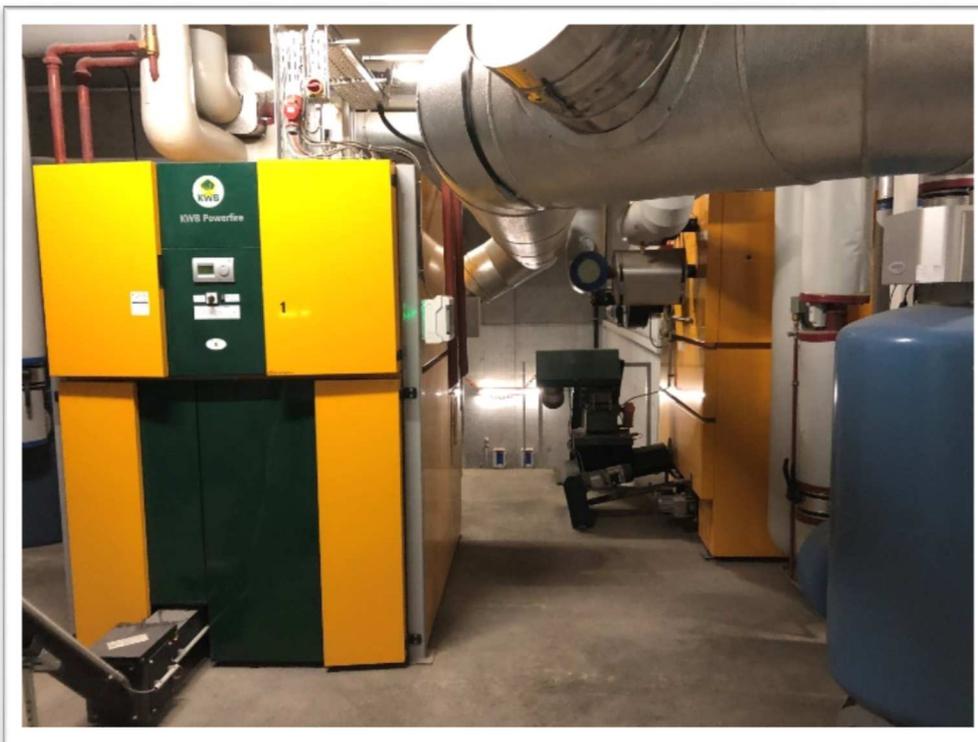
Les résultats 2019 peuvent être consultés dans les annexes du préavis n° 52/2020.

Un tableau, régulièrement mis à jour, nous permet de suivre les consommations de chaque bâtiment raccordé au CAD et les quantités de plaquettes brûlées dans nos chaudières.

Avec l'installation de la domotique dans les 4 bâtiments de notre centre scolaire du Bas de la Fin, nous espérons optimiser la consommation énergétique de ces gros consommateurs. Nous ne pouvons pas tirer des conclusions trop hâtives sur les consommations de nos bâtiments scolaires après seulement un exercice de fonctionnement.



Trappes à pellets



Chaudière du CAD

Tableau des consommations kWh 2015 A 2019

	Belle-Vue	Fontaine	Platane	Chêne	Tilleul	Bas de la Fin 3A	Bas de la Fin 3B	Bas de la Fin 3C	Bas de la Fin 8	Bas de la Fin 10	Bas de la Fin 12	Bas de la Fin 14	Bas de la fin 16a	Bas de la fin 16b	
31.03.2017	29'694	41'599	111'043	59'081	23'262	32'047	42'822	51'650	8'498	7'590	4'377	5'801			
30.06.2017	12'647	9'757	58'459	11'380	7'238	7'815	5'122	14'238	4'095	3'037	1'935	1'059			
30.09.2017	8'135	3'146	32'052	4'651	3'226	5'381	4'382	7'511	2'407	1'759	809	1'002			
31.12.2017	22'557	28'280	63'730	42'481	19'109	17'098	7'903	15'806	6'968	5'720	4'200	4'385			
31.03.2018	24'592	46'462	88'556	60'940	24'163	54'431	24'766	44'883	8'680	7'266	4'950	6'679			
30.06.2018	9'758	8'339	47'103	10'333	6'077	9'566	6'288	8'849	3'236	1'602	2'265	1'828			
30.09.2018	3'662	1'456	19'745	3'942	2'217	7'823	8'147	7'667	1'131	2'476	1'321	1'581			
31.12.2018	20'208	23'879	44'654	32'737	17'647	29'120	25'332	27'582	5'133	3'467	4'345	3'945			
31.03.2019	26'133	30'220	55'804	51'417	22'025	27'272	16'761	27'919	7'764	3'853	4'084	5'548			
30.06.2019	12'657	9'057	27'629	10'134	9'017	21'587	8'847	14'317	4'074	163	3'062	3'159	1'811	6'106	
30.09.2019	4'616	1'608	18'273	2'636	2'683	13'678	2'072	7'114	1'863	865	1'329	1'236	935	777	
31.12.2019	19'513	19'772	40'996	34'900	17'838	27'081	21'029	33'537	6'626	3'551	3'419	3'064	2'930	2'196	
Total 2015	46'540	60'539	261'197	91'191	43'781	0	0	0	6'689	0	2'464	16'877			Total
Total 2016	68'122	84'499	252'532	135'150	54'323	58'602	38'377	37'010	26'843	15'880	11'765	16'591			529'278
Total 2017	73'033	82'782	265'284	117'593	52'835	62'341	60'229	89'205	21'968	18'106	11'321	12'247			799'694
Total 2018	58'220	80'136	200'058	107'952	50'104	100'940	64'533	88'981	18'180	14'811	12'881	14'033			866'944
Total 2019	62'919	60'657	142'702	99'087	51'563	89'618	48'709	82'887	20'327	8'432	11'894	13'007	5'676	9'079	810'829
2015 à 2019	308'834	368'613	1'121'773	550'973	252'606	311'501	211'848	298'083	94'007	57'229	50'325	72'755	5'676	9'079	706'557
															3'713'302

Achat 52.00/m3	m3	Achat 51.00/m3	m3	Achat 51.00/m3	m3	Achat 51.00/m3	m3	Achat 50.00/m3	m3	Achat 50.00/m3	m3	Achat 50.00/m3	m3		
Total 2015	875	08.03.2017	70	29.11.2017	105	07.03.2018	35	20.12.2018	74	15.05.2019	35	11.12.2019	37		
Total 2016	525	22.03.2017	35	06.12.2017	35	14.03.2018	35	03.01.2019	74	26.06.2019	35	18.12.2019	37		
51.00/m3	m3	05.04.2017	35	13.12.2017	70	21.03.2018	35	09.01.2019	74	26.06.2019	109	23.12.2019	35		
Total 2016	665	19.04.2017	70	20.12.2017	35	12.04.2018	105	23.01.2019	72	28.08.2019	70				
05.01.2017	70	03.05.2017	35	26.12.2017	35	30.05.2018	105	06.02.2019	72	25.09.2019	37				
11.01.2017	35	16.06.2017	140	10.01.2018	70	20.08.2018	105	20.02.2019	74	02.10.2019	37			2015	875
18.01.2017	70	23.08.2017	105	24.01.2018	70	50.00/m3	m3	06.03.2019	35	25.10.2019	37			2016	1190
25.01.2017	70	27.09.2017	70	31.01.2018	35	10.10.2018	111	13.03.2019	37	06.11.2019	35			2017	1365
08.02.2017	70	18.08.2017	35	07.02.2018	35	07.11.2018	37	03.04.2019	111	13.11.2019	37			2018	1173
15.02.2017	35	09.11.2017	35	14.02.2018	70	21.11.2018	111	25.04.2019	37	27.11.2019	74			2019	1308
24.02.2017	70	16.11.2017	35	28.02.2018	70	06.12.2018	70	08.05.2019	70	04.12.2019	37			Total	5911

Tableau de correspondance achat de plaquettes/consommation

	kWh	Plaquettes en m3	Rendement
2015	529'278	875	604.889143
2016	799'694	1190	672.011765
2017	866'944	1365	635.12381
2018	810'829	1173	691.243819
2019	706'557	1308	540.181193
Total	3'713'302	5911	628.201996

Divers : Inventaire au 31 décembre 2019, le silo 1 à 90% et le silo 2 à 80%, ainsi, pour 2 silos de capacité de 100m3 chacun : 90%=90m3 + 80%=80m3 = 170m3 – 10%(marge d'erreur)= 153m3
 La valeur du stock au 31 décembre 2019 s'élève donc à CHF 7'650.00 (153 m3 à CHF 50.00/m3).

ASICE - Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs

Composition :

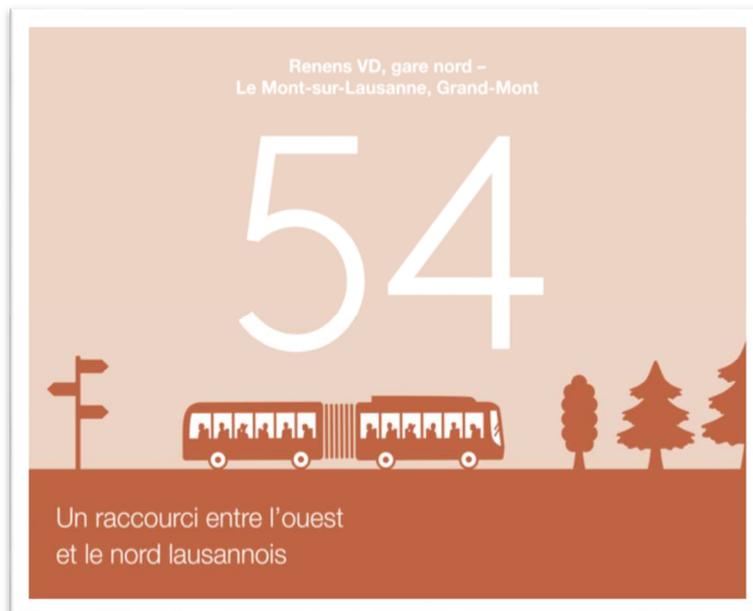
Comité de direction :	M. Pierre-Alain Witzig
Délégués au Conseil intercommunal :	M. Jean-François Thuillard, Président M. Albert Blaser
Représentants du Conseil communal :	M. Laurent Gattlen M. Cédric Von Rohr M. Azdine Bouhedja
Suppléant :	M. Jean-Bernard Droxler

Voir le rapport d'activité à la rubrique « Instruction publique » (page 45 et suivantes).

SDNL - Schéma Directeur du Nord Lausannois

Composition :

Bureau :	M. Jean-François Thuillard, Vice-Président
Groupe décisionnel :	M. Jean-François Thuillard
Suppléant :	M. Michel Girod
Groupe technique :	M. Jean-François Thuillard
Suppléant :	M. Michel Girod
Délégués du Conseil communal :	M. Jean-Marc Porchet, Président M. Vincent Cuendet M. Jean-Luc Stadler M. Charly Dind
Suppléant :	pas de suppléant



Coup d'œil rétrospectif sur 2019

Ligne t154 - Le lien entre le Nord et l'Ouest

Le 16 décembre, le prolongement de la ligne t154 a été effectif. Les habitants de la région peuvent dès maintenant rejoindre l'ouest de l'agglomération en toute simplicité et sans détours par le centre-ville lausannois. En effet, la nouvelle ligne 54 reliera la gare de Renens au terminus de la ligne urbaine t18, situé au Mont-sur-Lausanne (Grand-Mont). Cette ligne offre donc des nouvelles perspectives de mobilité pour les habitants de la deuxième couronne du SDNL qui vont donc disposer d'un nouvel axe de transport public performant.

Le 14 décembre, la ligne a été inaugurée de manière officielle lors d'une manifestation qui s'est tenue dans la commune de Morrens. C'est dans cette commune que les investissements majeurs pour permettre le passage de la ligne 54 ont été faits. Des routes élargies, une nouvelle signalisation lumineuse pour permettre l'avancement du bus en toute sécurité au travers du goulet présent au centre de la commune, des nouveaux abribus, etc.

Le SDNL souhaite remercier tous les partenaires qui ont pu rendre ce prolongement effectif malgré un contexte compliqué.

Etudes en cours :

1. PDL intercommunal "Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne"
2. Giratoires Bel-Air - Mon Repos sur la commune de Cheseaux
3. Report modal sur les bassins versants du LEB et de la ligne t1 60
4. P+R le long du LEB et de la ligne T160
5. Etude et création de l'Espace Blécherette

La Municipalité vous invite à consulter le site www.sdn.ch.

AET – Association intercommunale pour l’Epuración des Eaux usées de la région bassin supérieur du Talent

Composition :

Comité de direction : M. Sandro Parisotto, Président
M. Albert Blaser

Conseil intercommunal : M. Jean-François Thuillard, Président
M. Rolf Gerber (jusqu’au 30 juin)
M. Jean-Louis Meylan (dès le 7 novembre)
M. Philippe Heller
M. Valéry Martin
M. Sylvain Rüfenacht
M. Jean-Luc Stadler

Notre collaborateur M. Jean-François Corbaz a remplacé l’exploitant de la STEP de l’AET, M. Ambros Arnold, à la suite d’une blessure à l’épaule.

En ce qui concerne la STEP :

- Les résultats des analyses et des contrôles de rendements effectués par la DGE (Direction Générale de l’Environnement) sont conformes aux prescriptions de la législation en vigueur.
- Un changement du tapis de la table d’égouttage a dû être effectué.
- Une étude et une demande de devis ont été demandées pour le changement de l’automatisme, l’ancienne devenant obsolète. Coût estimé CHF 130'000.-
- Le canton a demandé la création d’un chemin d’accès sur la parcelle de l’AET pour les travaux de construction d’une échelle à poissons sur le Talent.

Triage Forestier Intercommunal Mèbre-Talent

M. Pierre-Alain WITZIG représente la Commune au sein du triage forestier Mèbre-Talent.

Les délégués du triage forestier intercommunal Mèbre-Talent se sont réunis à deux reprises, à savoir le 19 mars et le 10 septembre 2019. Le budget 2020 a été adopté à l’unanimité lors de cette dernière séance. D’autre part, les diverses discussions se sont portées notamment sur les informations du marché des bois, du garde-forestier et de l’inspecteur des forêts. Il y a lieu de relever que les intervenants se sont tous inquiétés sur l’état de santé de nos forêts, fortement atteintes par le bostryche, résultant du manque cruel d’eau depuis quelques années, ce qui affaiblit les arbres et les rend plus vulnérables à cette maladie.

Une stratégie de communication pour le triage a également été discutée et sera développée dans le futur. Une page Facebook de Forêt Mèbre-Talent (fb.me/MebreTalent) consultable librement sans compte est à disposition.

Association intercommunale du SDIS Haut-Talent

Comité de direction : M. Michel Girod

Conseil intercommunal :
Délégué de la Municipalité : M. Jean-François Thuillard

Délégué de la Municipalité suppléant : M. Pierre-Alain Witzig

Délégué du Conseil communal : M. François Mathey

Délégué du Conseil communal suppléant : M. Yann Betticher

Les tableaux en pages 53 et suivantes donnent en détail un aperçu de l'engagement de nos soldats du feu.

Association des communes du district du Gros-de-Vaud de la Protection civile

(Organisation Régionale de la Protection Civile du Gros-de-Vaud – ORPC du Gros-de-Vaud)

Représentant de la Municipalité : M. Michel Girod
Délégué de la Municipalité suppléant : M. Pierre-Alain Witzig

Le détail de son activité figure à la page 55, rubrique « Protection civile ».

Association Jorat, « Une terre à vivre au quotidien » (JUTAVAQ)

Délégué au Comité : M. Jean-François Thuillard

M. Jean-François Thuillard est délégué de la commune de Froideville au sein du comité.

10 séances de comité ont eu lieu tout au long de l'année et notre représentant a participé à 4 séances jusqu'au 30 juin.

- L'objectif principal a été de redessiner le périmètre du parc.

M. Albert Blaser est membre de la commission économique. Il n'a pas été convoqué cette année.
M. Jean-François Thuillard est membre de la commission territoriale. Il n'a pas été convoqué cette année.

Deux dates importantes :

- 23 mai : assemblée statutaire.

- 6 décembre : assemblée statutaire.

Le Conseil communal du 25 juin a approuvé la proposition municipale dans le préavis n° 43/2019 relatif à la démission de la commune de Froideville de l'association « Une terre à vivre au quotidien » et ceci pour le 31 décembre 2019.

Autres activités ou représentations

Nous remercions les préposés et suppléants aux tâches suivantes :

Office communal d'approvisionnement économique :	Mme Alice Henry
Sécurité au travail :	Mme Alice Henry et M. Jürg Leiser
Garde-forestier :	M. Jean-Philippe Crisinel, Assens
Préposé agricole arrondissement de Froideville :	M. Patrick Gindroz, Poliez-Pittet

5. ETAT DU PERSONNEL D'EXPLOITATION AU 31.12.2019

Chef du service « Patrimoine et Voirie »:	M. Jürg Leiser
Remplaçant du chef du service « P. et V. » et Fontainier	M. Jean-François Corbaz
Collaborateurs :	M. Pierre-Alain Christeler M. Mathias Ryter
Responsable déchèterie, intendant de la grande salle, du COF et du congélateur communal :	M. John Métrailler
Apprenti :	M. Loris Dind (début du contrat au 1 ^{er} juillet 2018)
Intendant des bâtiments scolaires :	M. Laurent Crottaz
Aides-concierges des bâtiments scolaires, administration et centre sportif :	Mme Zélia Raposo Mme Maria-Ana Thuillard Mme Suganthini Ravisangar

Suite à l'absence prolongée de 2 de nos collaborateurs, notre équipe de voirie s'est retrouvée en manque d'effectif dans le 2^{ème} semestre. Nous avons fait appel à Prometerre et son service de dépannage agricole et communal. Ils nous ont proposé M. Fabrice Dutoit qui a travaillé à notre service de voirie du 26 août au 31 décembre 2019 à notre grande satisfaction. Nous le remercions de son engagement pendant ces quelques semaines.

Nous remercions tous nos collaborateurs pour leur engagement total au service de notre commune.



Personnel d'exploitation 2019

6. POPULATION

La statistique de la population au 31.12.2019 dénombre 2638 habitants, qui se répartissent comme suit :

Suisse :	Hommes :	1093	Total :	2168
	Femmes :	1075		
Etrangers :	Hommes :	243	Total :	470
	Femmes :	227		
Total général :				2638

ce qui représente une augmentation de 62 personnes (2018 = 2576).

Le Contrôle des habitants a enregistré 154 arrivées et 119 départs, 24 naissances, 11 décès, ainsi que divers mariages, séparations, changements d'adresses.

Il a été délivré 216 permis (mutations) et 106 cartes d'identité.

Le Bureau des étrangers a géré 470 dossiers en 2019 (contre 404 en 2016, 461 en 2017 et 466 en 2018), soit 145 permis «B», 308 permis «C», 5 permis «F», 4 permis «L» et 8 attentes d'autorisation.

Les communautés les plus importantes sont : France 31.22 % de personnes, Portugal 28.05 %, Italie 8.86 %, Espagne 4.85 %, Royaume Uni 3.58 %, Kosovo 3.37 %, Allemagne 2.95 %, Belgique 2.32 %.

FROIDEVILLE - STATISTIQUE DE LA POPULATION RESIDENTE DEPUIS 2008

Année	Population totale	Différences	Augmentation en %
31.12.2008	1'658		
31.12.2009	1'727	69	4.16%
31.12.2010	1'762	35	2.03%
31.12.2011	1'905	143	8.12%
31.12.2012	1'989	84	4.41%
31.12.2013	2'107	118	5.93%
31.12.2014	2'305	198	9.40%
31.12.2015	2'422	117	5.08%
31.12.2016	2'459	37	1.53%
31.12.2017	2'561	102	4.15%
31.12.2018	2'576	15	0.59%
31.12.2019	2'638	62	2.41%
Augmentation totale de 2008 à 2019		980	59.11%



Aménagement devant les collèges

7. CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Rapport sur les activités du Bureau du Conseil communal pour l'année 2019

Composition du 1^{er} janvier au 31 décembre :

Président :	M. Olivier Martin
1 ^{er} Vice-Président :	M. Dominique Glur
2 ^{ème} Vice-Président :	M. Vincent Rey
Secrétaire :	M. Loïc Ansermoz
Secrétaire suppléant(e) :	vacant
Scrutateurs :	M. Christian Clément Mme Sabrina Dussez
Scrutateurs suppléants :	Mme Martine Ecuyer M. Charly Dind

Le Bureau s'est réuni 8 fois durant l'année :

- Pour approuver le procès-verbal des séances du Conseil communal, les 26 mars, 4 juillet, 19 octobre et 17 décembre ;
- Pour nommer des commissions et discuter de divers sujets, les 29 janvier, 23 avril, 21 juin, 23 août et 19 octobre.

Le Bureau a nommé les commissions suivantes :

- Commission concernant l'installation du Wifi dans le Centre scolaire (préavis n° 38/2019) ;
- Commission concernant le redimensionnement des zones à bâtir à Froideville (préavis n° 39/2019) ;
- Commission concernant la pose d'un nouveau collecteur EC à Pré Bugnon (préavis n° 40/2019) ;
- Commission concernant la réfection et la mise aux normes du bâtiment communal « Centre Œcuménique » (préavis n° 37/2019) ;
- Commission concernant la démission de la commune de Froideville de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien » (préavis n° 43/2019) ;
- Commission concernant le financement de la mise en place d'un système de relevé à distance des compteurs d'eau (préavis n° 44/2019) ;
- Commission concernant le remplacement d'un véhicule utilitaire pour le Service Patrimoine et Voirie (préavis n° 45/2019) ;
- Commission concernant la motion « Eoliennes » déposée le 25 juin 2019.

Le Bureau a également assumé la tâche de bureau de vote lors des votations et élections des 10 février, 17 mars, 19 mai, 20 octobre et 10 novembre 2019.



Fleurissement devant la Raiffeisen



Spectacle scolaire mars 2019

Commission permanente des finances

Composition :

Président : M. Philippe Weibel

Membres : Mme Martine Jaccoud
M. Pierre-Aldo Barraz
M. Peter Lehmann
Mme Joanne Kobel Dubail

Membres suppléants : Mme Françoise Jaccoud
Mme Anouck Pahud

Voici le compte-rendu des activités de la commission des finances pour 2019 qui nous a été transmis par son Président:

Pendant l'année 2019, La Commission des finances s'est réunie à 12 reprises pour :

- Etudier et rapporter sur 11 préavis municipaux ;
- Prendre connaissance de l'analyse financière de BDO ;
- Déposer une motion auprès de la Municipalité pour une baisse du taux d'imposition ;
- Entretenir des relations régulières avec la Municipalité afin de traiter les affaires courantes pour lesquelles son information ou son avis étaient requis.

Son président a participé, avec celui du Conseil communal et celui de la Commission de gestion, aux séances du comité de sélection de la nouvelle secrétaire municipale.

Commission permanente de gestion

Composition :

Président : M. Laurent Gattlen

Membres : M. Philippe Heller
M. André Miéville
M. Vincent Cuendet
M. Yves Grosclaude

Membres suppléants : Mme Floriane Martin
M. Claude Débieux

Voici le compte-rendu des activités de la commission de gestion pour 2019 qui nous a été transmis par son Président :

La commission s'est réunie à 10 reprises durant l'année 2019 (en présence des suppléants).

Elle a vérifié les dossiers suivants :

- Prestations et contrats de services informatiques ;
- Affichages publicitaires (Totem + affichage lumineux) ;
- Gestion du réseau d'eau potable : analyse du suivi et des outils communaux ;
- Suivi des plans des réseaux d'eau par le géomètre et demande de mise à jour des plans ;
- Coûts liés à l'EFAJE et fonctionnement de la garderie Arc-en-Ciel (Cugy).

En outre, la CoGest s'est particulièrement penchée sur les dossiers suivants :

- Suivi des préavis, réponses de la Municipalité et clôture ;
- Suivi des questions soulevées par les Conseillers communaux (à suivre ou sans réponse).

Commission permanente de recours en matière d'impôts

Composition :

Membres : M. Daniel Freymond
M. André Philipona
M. Stéphane Zoëll

- Aucun recours n'a été déposé auprès de ladite commission durant l'année 2019.
- Aucun dossier n'a été traité durant l'exercice 2019 ;
- La commission est restée inactive.

SOMMAIRE DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En 2019, le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises.

Séance du 19 mars 2019

Préavis municipaux soumis et adoptés :

- Préavis n° 38/2019 concernant une demande de crédit extraordinaire en vue de l'installation d'un réseau Wifi dans les collèges du Bas de la Fin, selon les prescriptions cantonales en la matière ;
- Préavis n° 39/2019 concernant une demande de crédit extraordinaire complémentaire, afin de réaliser le redimensionnement des zones à bâtir sur le territoire de la commune de Froideville ;

- Préavis n° 40/2019 concernant une demande de crédit extraordinaire pour financer les travaux de mise aux normes du collecteur des eaux claires (EC) en zone S, au lieu-dit Pré Bugnon du point PGEE 612 au point PGEE 638.

Séance du 25 juin 2019

Préavis municipaux soumis et adoptés :

- Préavis n° 41/2019 Rapport de gestion 2018 de la commune de Froideville ;
- Préavis n° 42/2019 Comptes 2018 de la commune de Froideville ;
- Préavis n° 43/2019 relatif à la démission de la commune de Froideville de l'association « Une terre à vivre au quotidien » ;
- Préavis n° 37/2019 concernant une demande de crédit extraordinaire en vue de la réfection et de la mise aux normes du bâtiment communal « Centre Œcuménique ».

Elections réglementaires et assermentation :

- Election du Président du Conseil communal ;
- Elections des 1^{er} et 2^{ème} vice-Présidents du Conseil communal ;
- Election du Secrétaire du Conseil communal ;
- Elections des Scrutateurs ;
- Elections des Scrutateurs suppléants ;
- Assermentation d'un Conseiller Municipal (M. Jean-Louis Meylan).

Travaux effectués :

Rapports des délégués :

- à l'ASICE ;
- à l'AET ;
- au SDIS ;
- au SDNL ;
- au CAD, chauffage à distance.

Séance du 8 octobre 2019

Préavis municipaux soumis et adoptés :

- Préavis n° 44/2019 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire afin de financer la mise en place d'un système de relevé à distance des compteurs d'eau ;

- Préavis n° 45/2019 concernant une demande de crédit extrabudgétaire en vue de remplacer un véhicule utilitaire pour notre Service Patrimoine et Voirie ;
- Préavis n° 46/2019 relatif à l'Arrêté d'imposition pour les années 2020 à 2021 ;
- Préavis n° 47/2019 concernant une demande de crédits complémentaires au budget 2019.

Réponses aux motions :

- Motion « Forêts de Froideville ». Réponse de la Municipalité acceptée sans remarque ;
- Motion « Eolienne ». Le Conseil communal demande la constitution d'une commission.

Séance du 10 décembre 2019

Préavis municipaux soumis et adoptés :

- Préavis n° 48/2019 concernant le budget des dépenses et des recettes ordinaires de la commune de Froideville pour l'année 2019.

Relations avec le Conseil communal :

Les débats, quelquefois animés, démontrent l'intérêt de notre Conseil communal à la chose publique. L'engagement et la participation des Conseillères et des Conseillers dans la vie économique, culturelle et associative, sont toujours très appréciés de nos concitoyennes et concitoyens et de la Municipalité. La Municipalité apprécie l'esprit constructif qui se dégage soit des séances du Conseil communal, soit des séances de commissions, ceci en ayant toujours à l'esprit que nous nous engageons tous dans l'intérêt de notre commune principalement.

Nous remercions les membres du Conseil communal pour leur engagement et leur soutien, et tout spécialement son Président pour la tenue des débats toujours empreinte de dynamisme et d'une touche de bonne humeur.

RESULTAT 2019

Le budget total, suite aux préavis n° 36/2018 (budget) et n° 47/2019 (budget complémentaire), prévoyait un excédent de charges de CHF 370'463,00. Le résultat final 2019 présente un excédent de revenus net de CHF 52'142,84. Ces bons résultats s'expliquent principalement par des rentrées fiscales nettement supérieures aux attentes.

Les réserves affectées (épuration et eau) ont été modifiées comme suit :

- Attributions : CHF 269'799,21
- Prélèvements : CHF 203'675,61

Les réserves non-affectées ont été modifiées comme suit :

- Attributions : CHF 4'108,25
- Prélèvements : CHF 172'161,00

En ce qui concerne les corrections de valeur au bilan, les amortissements suivants ont été comptabilisés :

- Ordinaires : CHF 849'893,00

Les écritures de clôture suivantes ont été passées :

- Amortissements complémentaires, selon budget : CHF 255'697,40
- Amortissements extraordinaires : CHF 36'000,00
- Attribution aux réserves non-affectées : CHF 500'000,00

L'excédent de revenus brut, avant écritures de clôture, s'élève à CHF 843'840,24. Les amortissements complémentaires sont en ligne avec les années précédentes. En ce qui concerne les réserves non-affectées, il a été décidé, en plus des attributions courantes, d'affecter CHF 500'000 à la réserve pour la facture sociale et la péréquation futures, en prévision de l'impact négatif du Covid-19 sur l'économie. Cette crise aura vraisemblablement des répercussions sur les recettes fiscales d'une manière générale, sur la péréquation et sur la facture sociale.

Des informations plus approfondies sur les sujets ci-dessus sont disponibles dans le rapport sur les comptes 2019 (préavis n° 52/2020).

8. ANALYSE DES DIFFERENTES DIRECTIONS

8.1 Administration générale

Le Syndic, M. Jean-François Thuillard, a participé aux groupes de travail extérieurs suivants :

- Présidence Conseil intercommunal de l'AET ;
- Présidence Conseil intercommunal de l'ASICE ;
- Délégué au groupe « Bourgs et villages » de l'Union des Communes Vaudoises ;
- Lausanne Région ;
- Présidence de Lausanne Région, secteur Nord ;
- Bureau, groupe technique et GROFIL du Schéma Directeur du Nord Lausannois ;
- Région du Gros-de-Vaud ;
- Syndics du district ;
- Visites de la Commission d'estimation fiscale ;
- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Caisse Intercommunale de Pensions (CIP) ;
- Assemblée du secteur Ouest des tl ;
- Comité de « Jorat, une terre à vivre au quotidien » (jusqu'au 31 décembre 2019) ;
- Membre du Conseil d'administration Gedrel S.A. ;
- Membre du Conseil d'administration de La Forestière ;
- Administrateur-délégué auprès de Tridel S.A. ;
- Rencontres semestrielle avec les Syndics de Bretigny, Cugy et Morrens.

De plus, de nombreuses séances avec les commissions du Conseil communal ou municipales sont programmées, de même que toute une série de représentations de notre commune, aussi bien à Froideville qu'à l'extérieur. Nous nous efforçons d'y répondre positivement dans la mesure de nos possibilités.

Tous les semestres, les 4 Syndics des Communes de Bretigny, Cugy, Morrens et Froideville se rencontrent pour aborder les sujets et les projets que nous avons en commun de par notre participation aux différentes entités communes et de par notre proximité géographique.

Le personnel administratif et financier, sous la conduite de Mme Alice Henry, secrétaire municipale jusqu'au 31 décembre 2019, et de Mme Cretignier, boursière, sont des soutiens indispensables et appréciés des membres de la Municipalité. Nous remercions toutes nos collaboratrices de l'administration et de la bourse pour leurs performances.

8.2 Finances

Notre boursière communale, Mme Sandrine Cretignier, assure la tenue de la comptabilité de façon autonome. Des contacts réguliers par courriels et téléphones ont lieu entre cette dernière et le Municipal des finances. Lors de travaux particuliers (établissement des budgets, clôture des comptes), une à deux séances hebdomadaires sont planifiées dans les bureaux de la bourse, pour discuter des problèmes éventuels.

De plus, notons une collaboration très active entre la bourse et la Municipalité lors de l'élaboration du bouclage des comptes annuels, ainsi que du budget et du budget complémentaire.

La fiduciaire BDO a établi son étude de planification financière au mois d'août 2019. Elle a été présentée à la Municipalité et à la Commission des finances. Cette analyse prospective a démontré que le taux d'imposition communal pouvait être adapté à la baisse, notamment grâce à la bascule canton/commune d'AVASAD (soins à domicile). Dès lors, le Conseil communal a décidé, dans sa séance du 8 octobre 2019, de baisser le taux d'imposition de 76 à 72 % du taux cantonal de base pour les années 2020 et 2021. Ce taux devra éventuellement être adapté par la suite, en particulier si l'impact des réformes fiscales est plus conséquent que prévu.

8.3 Domaines - Vignes - Forêts et pâturages

Domaines

Les baux pour les locations de nos terrains agricoles aux agriculteurs et à la société d'alpage courent jusqu'en 2023.

Vignes

Notre parcelle de vigne située à Lutry est toujours exploitée par M. Willy Blondel, qui assure également la vinification de la vendange. L'épicier du village propose toujours notre cru dans son assortiment et notre restaurateur dans sa carte des vins.

Forêts

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par notre garde forestier, Monsieur Jean-Philippe Crisinel, ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2019. Ils ne correspondent pas toujours avec ceux de la commune, car les travaux sont parfois organisés de manière groupée par le triage

Mèbre-Talent, les coupes sont souvent à cheval sur deux années et la vente de certains produits forestiers prend parfois du temps. Il en va de même pour l'encaissement des subventions.

Exploitation des bois

- Janvier : éclaircie importante, mécanisée derrière le terrain de foot (643 m³) ;
- Avril à septembre : exploitations de chablis (renversés ou bostrychés) principalement sur Moille Lombard, les Orgires et la Plane (267 m³) ;
- Novembre : mise en lumière et dégagement de rajeunissement naturel sous Moille Lombard (340 m³).

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Ruch et Clerc.

Assortiments :

Bois de service	905	m ³
<u>Bois énergie et râperie</u>	<u>345</u>	<u>m³</u>
Total exploitation	1'250	m³

Remarques :

Au niveau du compte d'exploitation du forestier, les coupes ont eu à nouveau un bon rendement en 2019 sur la commune de Froideville, malgré le marché sinistré de cet été dû principalement à la quantité de bois bostrychés (CHF 20.- par m³ exploité contre CHF 27.- en 2018, CHF 13.- en 2017, CHF 11.- en 2016 et CHF 14.- en 2015). L'optimisation des travaux exécutés par le garde-forestier continue de porter ses fruits, mais les subventions touchées pour les chablis (épicéa) y ont à nouveau contribué fortement.

Plantations

Une seule petite plantation au chemin du Gros Foyard réalisée par les collaborateurs de la commune (75 mélèzes et 15 châtaigniers).

Soins aux jeunes peuplements

Au total 4.4 ha de jeune peuplement ont été entretenus par l'entreprise Métraux. L'équipe communale a fauché la végétation concurrente sur 1.7 ha de plantation.

Les communes ont reçu davantage de subventions pour les soins cultureux en 2019. Un rattrapage bénéfique a pu être effectué par le garde forestier sur la période 2016-2019.

Réfection de chemins

Il n'y a pas eu d'entretiens importants des chemins forestiers.

Une analyse de l'état des chemins forestiers du triage Mèbre-Talent a été réalisée par un bureau spécialisé. Cela permettra prochainement de prioriser et de quantifier certains travaux. Cet inventaire permettra surtout d'obtenir des subventions pour les travaux de réfection.

L'entretien courant des chemins est effectué par la voirie (nettoyage des renvois d'eau notamment).

Accueil

Les zones d'accueil ont été sécurisées (bancs, tables, piste de fond, ...).

Par l'entretien courant des chemins, les collaborateurs de la commune participent parfaitement et favorablement à l'accueil des promeneurs et autres sportifs.

Biodiversité

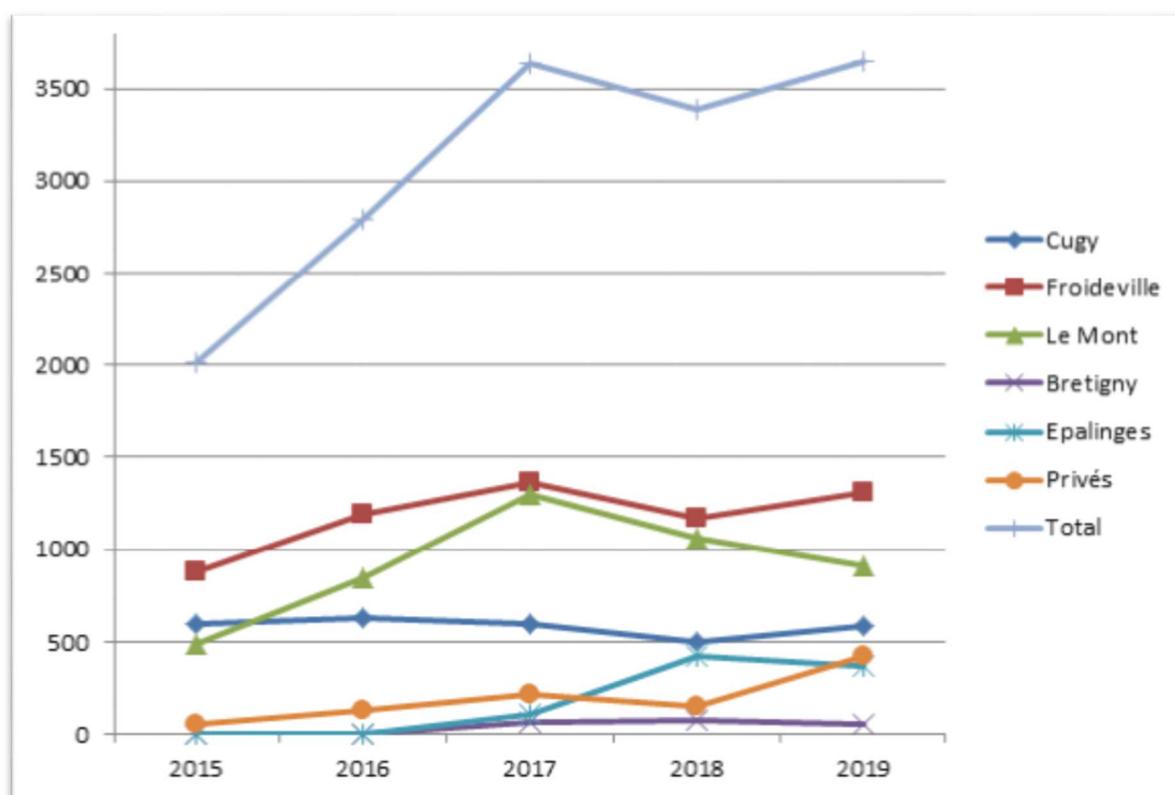
Une famille de castors s'est installée à l'automne 2019 dans l'affluent de la Menthue sous Moille Lombard. Même si cela risque de créer des problèmes de canalisation, c'est un signe très positif de l'état de santé de la nature à Froideville. Toutefois, tous les services cantonaux concernés restent attentifs à l'évolution de la situation.

Remarque / divers

L'inventaire des arbres sur pied a été réalisé en 2019 sur l'ensemble du triage. En 2020 devrait suivre la révision des plans de gestion et la fixation des nouvelles possibilités de coupe.

Hangar à plaquette de Bretigny

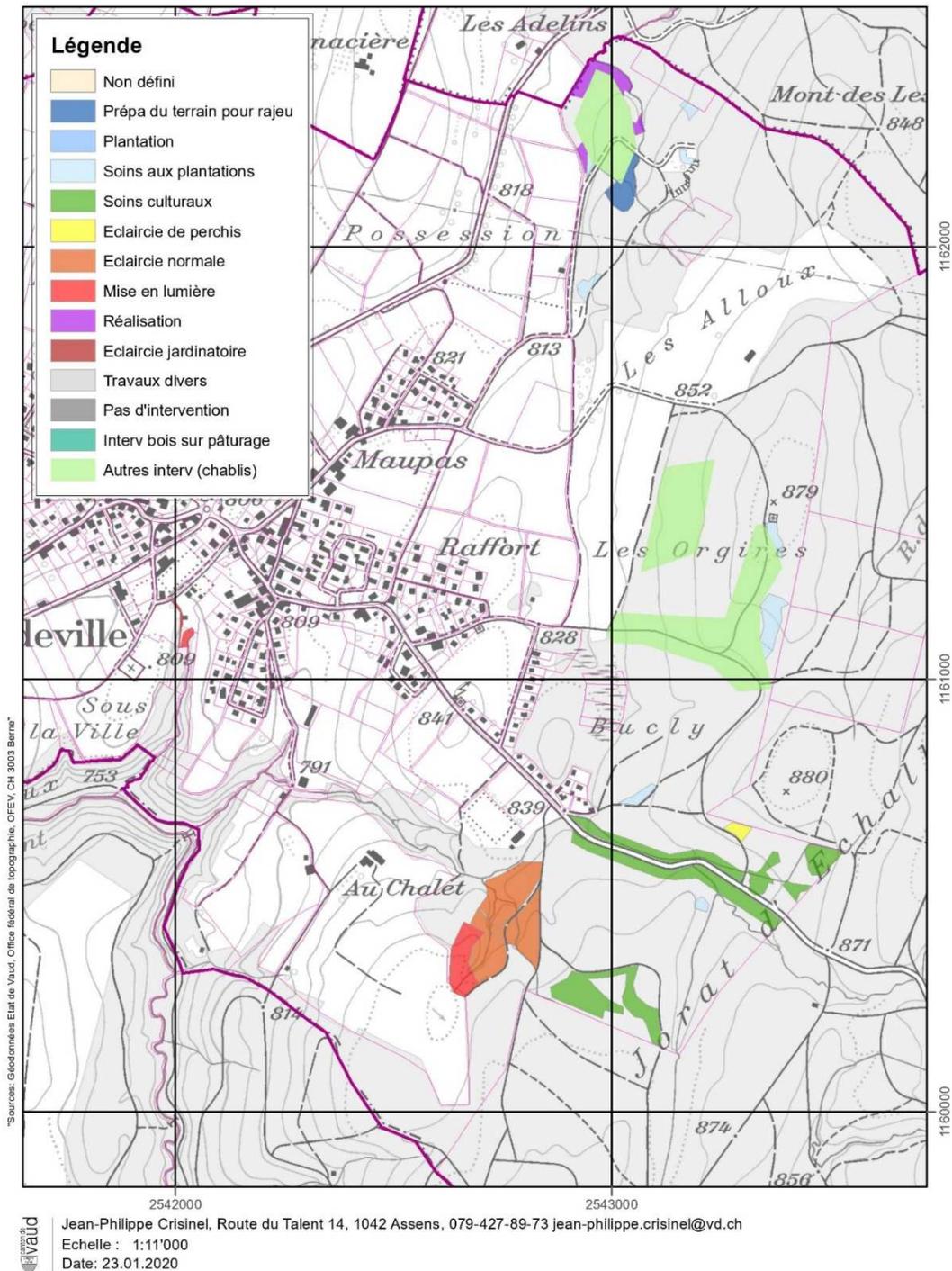
Pour 2019, 3647 m³ ont été vendus et on retrouve le niveau de 2017. Les consommations annuelles pour Cugy (584 m³), Froideville (1308 m³), Le Mont-sur-Lausanne (915 m³) et Epalinges (366 m³) sont plus ou moins stabilisées. Bretigny (53 m³) et les différents privés (421 m³) représentent une faible part.



Le potentiel est toujours sous exploité. On pourrait utiliser facilement 2'000 m3 supplémentaires. De nouveaux projets seraient bienvenus surtout que ce type d'énergie locale neutre en CO2 correspond parfaitement aux changements énergétiques.

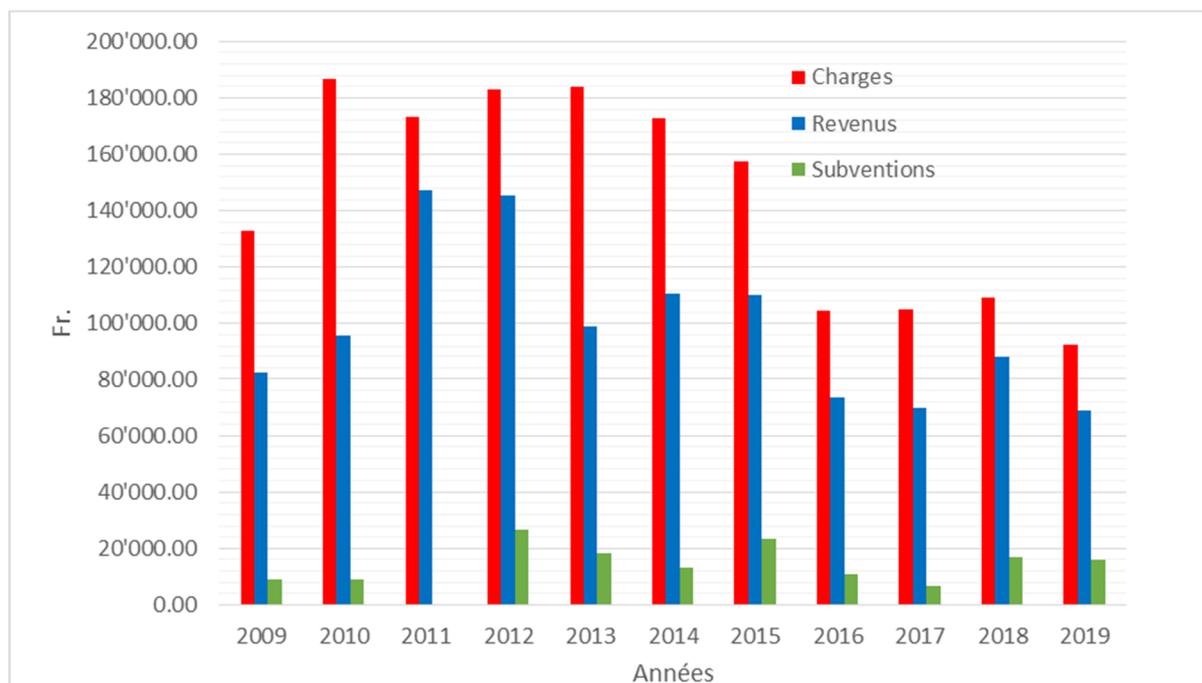
Une analyse d'Energie-bois Suisse a confirmé une nouvelle fois la bonne qualité de nos plaquettes (PFO-P31S-M35).

Froideville : travaux 2019



Coût de nos forêts de 2009 à 2019

Années	Charges	Revenus	Résultats bruts	Subventions	Résultats nets
2009	133'006.55	82'391.60	-50'614.95	8'993.60	-41'621.35
2010	186'527.65	95'570.55	-90'957.10	9'126.10	-81'831.00
2011	173'195.75	147'295.15	-25'900.60	0.00	-25'900.60
2012	182'817.40	145'348.95	-37'468.45	26'525.20	-10'943.25
2013	184'049.70	99'131.40	-84'918.30	18'252.00	-66'666.30
2014	172'715.70	110'557.35	-62'158.35	13'361.10	-48'797.25
2015	157'587.75	110'174.00	-47'413.75	23'343.10	-24'070.65
2016	104'749.10	73'540.10	-31'209.00	10'721.15	-20'487.85
2017	104'944.80	69'946.65	-34'998.15	6'749.05	-28'249.10
2018	109'017.55	87'666.30	-21'351.25	17'127.65	-4'223.60
2019	92'505.63	69'067.15	-23'438.48	15'898.80	-7'539.68



Pâturages

Notre pâturage des Alloux est toujours loué à la Société coopérative d'Alpage de Froideville qui est composée de six agriculteurs de notre commune. Cette société est au bénéfice d'un DDP pour le chalet-écurie qui est sa propriété, et cette dernière en assure l'entretien. Le bail à ferme est comme les autres terrains communaux, conclu pour 6 ans et court jusqu'en 2023.

8.4 Bâtiments

Bâtiments scolaires, installation d'un réseau Wifi dans les collèges du Bas de la Fin, selon les prescriptions cantonales en la matière.

Depuis l'arrivée de l'informatique dans les écoles vaudoises, dans les années 90, la gestion et la maintenance des appareils, des programmes, puis des réseaux, étaient effectuées par des enseignants bénéficiant de quelques périodes de décharge et souvent sur la base de volontariat.

Au fil des années, ces tâches ont pris de plus en plus d'importance, de temps, et ont nécessité des connaissances techniques très pointues. De plus, le matériel informatique a évolué de manière très importante et son développement n'est pas encore arrivé à son apogée.

En 2006, le Canton a mis en place un schéma directeur concernant l'informatique dans les écoles vaudoises. Ce schéma détermine les rôles de chacun, ainsi que les moyens mis à disposition des élèves.

En résumé, l'Etat de Vaud fournit les ordinateurs, les programmes, les moyens pour la maintenance informatique et une liaison Internet sécurisée, en collaboration avec un opérateur.

De leur côté, les Communes sont responsables de l'infrastructure dans les bâtiments, soit la mise en place des réseaux câblés et maintenant, avec l'évolution technologique, également du Wifi.

Vu ce qui précède, et en fonction de la technologie qui progresse très rapidement, des normes ont été établies pour permettre cette gestion. C'est ainsi que la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a décidé que, d'ici 2018, toutes les tâches de maintenance seraient effectuées par un même programme, appelé TUTTI, qui reprendrait également la mise à niveau des infrastructures informatiques dans les bâtiments scolaires, ceci dans le but de mettre en place progressivement une gestion à distance par le Canton. De nouvelles directives nous sont parvenues en nous réaffirmant que le système Wifi de nos collèges ne correspondait pas aux nouvelles normes, tout en nous demandant de faire en sorte que le propriétaire y remédie à courte échéance.

Les collèges du Platane, du Chêne et du Tilleul étaient équipés d'une antenne Wifi par classe et disposaient de prises réseau Ethernet dans chacune d'elles. Ces appareils de type « Apple Airport Extrême » avaient plus de huit ans, et étaient devenues obsolètes.

Quant au collège de la Fontaine, le plus ancien, la situation était plus complexe. En effet, ce bâtiment ne disposait que d'un unique point d'accès situé en salle des maîtres au premier étage. De plus, le collège de la Fontaine ne disposait d'aucune infrastructure réseau exploitable.

Suite à l'acceptation du préavis n° 28/2019 par le Conseil communal, les travaux de mise aux normes ont été effectués à pleine satisfaction des utilisateurs.

Patrimoine immobilier

La commission n'a pas été activée en 2019 pour des raisons, entre autres, de « zone de réserve » instaurée sur l'ensemble du territoire communal.

Cependant les objectifs ne changent pas et restent les suivants :

Objectif global de la commission extra-municipale :

- Analyser le patrimoine immobilier de la commune et les possibilités d'affectations au profit de la collectivité publique ou privée.

Objectifs spécifiques

- Recenser et analyser les objets disponibles ou à réaffecter en fonction des besoins de la collectivité publique ou privée en tenant compte, entre autres, du projet de développement du centre du village et des conséquences sur l'artisanat.

L'analyse complète des locaux et bâtiments a été faite mettant en lumière les disponibilités actuelles et à moyen terme de tout notre patrimoine. L'effort principal va se concentrer sur les variantes possibles au Collège de la Fontaine, administration communale (étape 2) et au bâtiment de Belle Vue, suite à la mise en service du nouveau bâtiment de la voirie « Le Lavoir » en été 2019.



Bâtiment Belle Vue

RENDEMENT DES IMMEUBLES AVEC LOYERS					
	Belle Vue	L'atelier	Village 8 Congélateur	Garage & Carrosserie	Ancienne Poste
Loyers bruts	77'604.00	68'160.00	15'844.65	13'200.00	31'604.65
Loyers locaux de la voirie	12'000.00				
Participations locataires, charges diverses	8'088.70				
Participations locataires, machine à laver	1'140.00				
Total des revenus	98'832.70	68'160.00	15'844.65	13'200.00	31'604.65
Gérance	-3'834.70				
Conciergerie, salaires, charges sociales	-2'388.20				
Remplacement conciergerie	-1'534.60				
Electricité, eau, chauffage, épuration	-12'899.40	-20'513.20	-3'590.40		-2'093.40
Entretien, réparations	-13'440.75	-391.40	-1'677.80		-5'606.95
Frais compte bancaire	-97.35				
Intérêt 3.0% s/capital investi estimé selon EF *	-37'500.00	-17'400.00	-4'500.00	-5'100.00	-19'200.00
Intérêt bancaire sur emprunt BCV					-6'049.35
Assurances	-1'916.10	-2'413.45	-456.05	-514.35	-572.90
Total des charges	-73'611.10	-40'718.05	-10'224.25	-5'614.35	-33'522.60
Rendement net en francs	25'221.60	27'441.95	5'620.40	7'585.65	-1'917.95
Rendement net en %	2.02%	4.73%	3.75%	4.46%	-0.30%
* Estimation fiscale	1'250'000.00	580'000.00	150'000.00	170'000.00	640'000.00
** Nouvelle voirie estimation interne					

Local au service de notre voirie au chemin du Lavoir

Quelque 23 rendez-vous de chantier ont été effectués durant la réalisation de cet important local nécessaire à notre service de voirie. La direction des travaux du bureau Fragnière Partenaires SA, M. Poisbeau, les responsables communaux, MM. Jürg Leiser et Jean-François Thuillard, ainsi que toutes les entreprises impliquées dans la construction d'un tel bâtiment se sont rencontrés tous les mercredis à 08h00 depuis le 5 août 2018, afin de coordonner toutes les interventions et de discuter de l'ensemble de cette réalisation.

Le 6 juin marquait la fin de ce chantier par une inauguration en présence du Préfet, M. Pascal Dessauges, de M. Pierre Fragnière du bureau Fragnière Partenaires SA, de la Municipalité, du Conseil communal et de son Président, Monsieur Olivier Martin, de tous nos collaborateurs communaux, de délégations des Municipalités voisines et amies et de représentants de toutes les entreprises ayant œuvré à la réalisation de notre nouvelle voirie.

Nous profitons de ce rapport de gestion pour remercier le Conseil de nous avoir fait confiance pour ce projet et tous les acteurs pour avoir mené à bien cette importante réalisation qui correspond parfaitement aux attentes de nos collaborateurs communaux et de la Municipalité.



Inauguration de la nouvelle voirie



Nouveau bâtiment de la voirie

8.5 Service de l'aménagement du territoire

M. Jean-François Thuillard a assumé l'aménagement du territoire et la police des constructions jusqu'au 30 juin. Il assume également la Présidence de la CAT (Commission d'Aménagement du Territoire).

Suite à une réorganisation municipale, l'aménagement du territoire a été repris par M. Michel Girod au 1^{er} juillet. Ce dernier est responsable de la procédure de révision de notre plan général d'affectation, PGA, qui est toujours à l'étude. La police des constructions reste en mains de M. Jean-François Thuillard.

La CAT s'est réunie à :

- 3 reprises pour étudier quelques rares dossiers de constructions ou transformations ;
- 4 reprises pour visiter les projets en fin de réalisation et contrôler la conformité des bâtiments en fin de construction afin de pouvoir délivrer les permis d'habiter ou d'utiliser. En automne, en principe un samedi matin, une demi-journée est consacrée à la visite de fin de chantier de plusieurs demandes de permis d'habiter ou d'utiliser. Ce sont quelque 25 contrôles qui ont été effectués allant de la cabane de jardin, garages, murs de soutènement, aménagements divers, modifications de façades, pose de velux, etc.

Nous traitons uniquement des demandes correspondant aux règlements de la zone réservée présentée et acceptée par le Conseil communal le 15 mai 2018 et validée par Mme la Cheffe de Département le 5 novembre 2018.

Nous nous efforçons d'avancer dans le dossier de révision de notre PGA. Actuellement et à notre connaissance, aucun dossier de révision n'est arrivé au terme de la procédure sur les quelque 170 communes de ce canton obligées de redimensionner l'affectation de son territoire.

8.6 Routes, éclairage public, parcs et promenades

Routes :

La Municipalité a commandé un nouvel utilitaire pour remplacer l'ancien Reform qui commençait à avoir des signes de faiblesse, préavis n° 45/2019.

Le choix s'est porté sur un véhicule de même marque. La voirie en prendra possession au printemps 2020.



Nouveau et ancien Reform

La maison Divico-Kutter a procédé à la remise à niveau d'une vingtaine de regards et grilles qui se trouvent sur nos routes. Ces travaux sont nécessaires pour la sécurité des usagers et pour ne pas avoir des dégâts sur les lames à neige en hiver.

La Municipalité a mandaté l'entreprise ERTEC, bureau spécialisé dans la route de faire une expertise de nos routes communales avec les priorités d'entretiens et de réparations, préavis n° 32/2018. Elle va également calculer le coût de la réfection de la route sur le Pont jusqu'au chemin des Baccalins.

L'expertise de nos routes s'est faite au printemps 2019 suite à l'acceptation par votre Conseil du préavis n° 32/2018 par l'entreprise ERTEC, spécialiste de la route

Sécurité routière :

Les concrétisations des objectifs fixés en 2019 ont été respectées à savoir :

1. Environnement du Centre scolaire : étude en cours sur les mesures constructives, techniques et organisationnelles pouvant créer les conditions sécuritaires favorables entre piétons et circulation :



Les réaménagements de l'accès et de la sortie du parc du Bas de la Fin et de la sécurisation des piétons aux abords du centre scolaire » ont été réalisés au printemps 2019 à satisfaction des utilisateurs. Les travaux ont porté également sur la route du Bas de la Fin par la pose d'une interdiction de s'arrêter devant la zone collège et la création d'une bande cyclable sur la chaussée.

2. Environnement du secteur du Café-Restaurant de la Poste et de la grande salle :



La problématique du parking sauvage a été résolue par la légalisation des places de parc dans le secteur de l'ancien poids public par la création de nouvelles places de parc accompagné d'un panneau régulant le parcage à «6h, 24/24, 7/7 ».



Nouvelle sortie du parking du Bas de la Fin



Panneau lumineux à l'entrée du village

Eclairage public :

Evolution de la consommation et des coûts de l'éclairage public.

Année	Consommation	Coûts
2014	103'195 kWh	CHF 19'930.25
2015	100'725 kWh	CHF 21'997.85
2016	72'544 kWh	CHF 25'390.85
2017	72'859 kWh	CHF 8'038.10
2018	74'259 kWh	CHF 13'614.50
2019	74'361 kWh	CHF 14'713.90

En 2019, 260 point lumineux étaient en activité, dont 122 en leds.

La Romande Energie a décidé de mettre en souterrain la ligne électrique au chemin du Maupas. Elle a exécuté ses travaux en octobre 2019. De ce fait la Municipalité viendra devant le conseil en 2020 pour l'adoption d'un préavis pour un nouvel éclairage public qui sera également sans fil aérien.

Parcs, promenades, cimetières, préaux, fontaines :

La place de jeux de la promenade de la Pacaudière a été remise à neuf avec des nouveaux jeux (balançoire, petit canard, toboggan) et un revêtement qui correspond aux normes en vigueur.



Place de jeux de la promenade de la Pacaudière



Le portail du cimetière a retrouvé une nouvelle fraîcheur par un thermolaquage

8.7 Déchets et ordures ménagères

La Municipalité tire un bilan positif pour notre commune.

La constatation principale réside dans la stabilité des ordures ménagères, voire une légère baisse de -1.6 %.

Hormis ce fait, il nous plaît de relever qu'à l'instar des années précédentes, aucun sac noir n'a été repéré sur le territoire communal. En cette année 2019, les statistiques permettent toutefois de constater une variation à la baisse dans le type de déchets (voir tableau ci-après).

La Municipalité remercie la population et les entreprises de la commune pour les efforts consentis en matière de gestion des déchets.

**Comparatif déchets 2018-2019
(éléments principaux)**

<i>Déchets</i>	<i>Tonnage</i>	<i>Tonnage</i>	<i>Différence</i>
	<i>2018</i>	<i>2019</i>	
	<i>to</i>	<i>to</i>	<i>%</i>
Ordures ménagères	279.07	274.72	-1.6%
Bois	117.00	103.36	-11.7%
Verre trié par couleur	96.68	97.29	0.6%
Déchets inertes	64.38	62.94	-2.2%
Déchets végétaux	620.40	594.00	-4.3%
Ferraille ménagère	48.70	41.88	-14.0%
Papier / Carton	172.72	151.13	-12.5%
Encombrants	100.13	92.74	-7.4%
Plastique	65.22	61.52	-5.7%

Taux de couverture causale 2018 : **67.9 %** 2019 : **67.45 %**

Taux de couverture impôts 2018 : **32.1 %** 2019 : **32.55 %**

La Municipalité entend continuer sur ce système incitatif de gestion des déchets, compte tenu de l'équilibre des postes budgétaires.



Entrée déchèterie



Déchèterie

8.8 Réseaux d'égouts et d'épuration

Suite à l'acceptation du préavis 40/2019, la Municipalité a entrepris les travaux de réfection et de mise aux normes du collecteur de Pré Bugnon sur une longueur de 360 mètres avec un diamètre de 600 mm. Celui-ci déverse les eaux claires dans la Tiolère, juste en face du carrefour Chemin Montaney-Rte de Lausanne. Par la même occasion nous avons profité de la fouille ouverte pour faire un nouveau raccordement d'eau potable, afin d'améliorer et de sécuriser la distribution d'eau alliant le bâtiment à la route de Lausanne 5 (ancien Ecuveuil).



Déversoir dans la Tiolère

La Municipalité a reçu la demande des hameaux de la Carnassière (Bottens) et des Adelins (Poliez-Pittet) pour se raccorder au réseau d'eau potable de Froideville, ainsi que sur notre réseau EU, afin de leur permettre d'épurer leurs eaux usées.

Elle correspond à environ 10 EH (équivalent habitant). L'AET a également donné son accord.

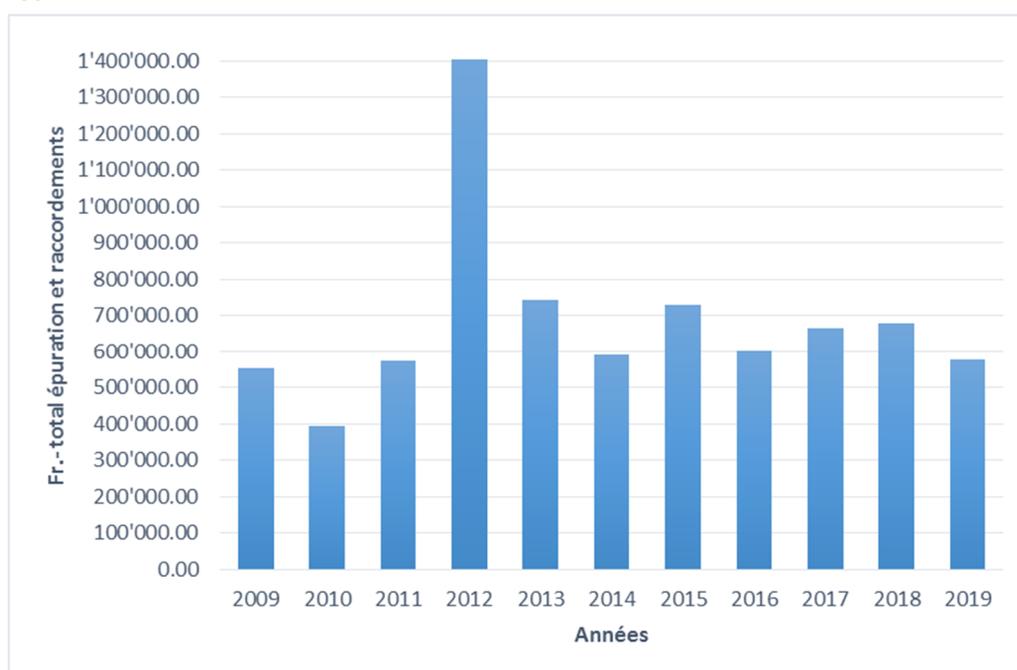
La demande a été acceptée. Les travaux seront entièrement à charge des propriétaires et les taxes seront facturées selon notre réglementation en vigueur.

Taxes de raccordements et d'épuration depuis 2009

Année		Epuration	Raccordement	Total
2009		333'768.70	220'508.15	554'276.85
2010		358'485.25	34'814.80	393'300.05
2011		394'914.00	178'239.50	573'153.50
2012	*	922'308.01	481'167.25	1'403'475.26
2013		724'865.95	17'074.30	741'940.25
2014	**	456'681.85	132'694.95	589'376.80
2015		481'347.40	248'111.50	729'458.90
2016		478'009.90	122'362.45	600'372.35
2017		513'666.55	150'980.60	664'647.15
2018		504'846.90	174'951.20	679'798.10
2019		520'821.50	55'823.60	576'645.10

* En 2012, les taxes d'épuration ont augmenté et le compte épuration comprenait également la facturation du 2ème semestre 2011, afin que sa gestion corresponde à une année civile et non plus à une période de début juillet à fin juin.

** En 2014, entrée en vigueur du dernier règlement sur l'épuration avec ses nouvelles taxes.



8.9 Instruction publique

Le responsable de ce dicastère, M. Pierre-Alain WITZIG, a suivi, au cours de l'année 2019, 12 séances du Comité de direction, à savoir les 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 7 juin, 28 juin, 16 août, 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 6 décembre.

Affaires traitées :

Les affaires portées à l'ordre du jour des séances du Comité de direction ont été nombreuses.

Les préavis suivants ont été proposés au Conseil intercommunal et acceptés par ce dernier :

- N° 12/2019 : rapport de gestion et comptes 2018 ;
- N° 13/2019 : budget scolaire 2020 ;
- N° 14/2019 : budget parascolaire 2020 ;
- N° 15/2019 : demande d'extension du chauffage à distance (CAD) existant en incluant une nouvelle infrastructure de la commune de Cugy ;
- N° 16/2019 : demande d'approbation d'un projet de création d'un centre d'animation destiné à la jeunesse des quatre villages de l'Association scolaire.

Les autres principaux sujets ayant retenu l'attention du Comité de direction sont les suivants :

- La gestion des comptes 2019 ;
- La recherche d'une nouvelle fiduciaire pour le contrôle des comptes 2019 et suivants ;
- L'étude d'une nouvelle convention avec le Mont concernant le coût des locaux PPLS ;
- L'analyse et la décision des dérogations « d'enclassement » ;
- L'entretien du bâtiment ;
- La collaboration avec la société MicroGis et l'école pour l'organisation des transports scolaires et des courses spéciales ;
- L'étude d'un appel d'offres pour les transports scolaires et courses spéciales ;
- L'étude des coûts des locaux loués aux communes ;
- La gestion des collaborateurs et collaboratrices ;
- L'engagement d'un nouveau médecin scolaire en collaboration avec l'AVASAD ;
- L'engagement d'une nouvelle auxiliaire de bibliothèque dès août 2019 ;
- L'organisation des cantines et de la zone pique-nique ;
- L'étude d'un programme de gestion des cantines ;
- La collaboration avec le traiteur ;
- La collaboration avec les UAPE ;
- La mise en place des devoirs surveillés ;
- L'organisation de la surveillance des enfants entre les horaires scolaires et les transports scolaires ;
- L'accueil des 6P dans la cantine de la Combe durant le 1er semestre 2019 ;

- L'étude de l'accueil parascolaire des 7 et 8P, obligatoire dès fin 2020 ;
- L'étude d'un centre d'animation pour les jeunes ;
- La gestion administrative des camps scolaires ;
- L'étude de l'entretien des bornes Wifi ;
- La facturation d'une part des transports pour les élèves de la Bérallaz ;
- L'étude de l'évolution démographique ;
- L'étude de l'utilité de l'assurance complémentaire des élèves et son annulation ;
- L'étude du chauffage et son extension au centre de vie enfantine de Cugy ;
- La rédaction des communications mensuelles aux Municipalités.

Gestion et comptes 2018

La gestion et les comptes 2018 ont été acceptés par le Conseil intercommunal le 26 mars 2019.

Pour la clôture de cette année comptable, c'est un total de charges de CHF 4'665'385.20 pour le primaire et le secondaire, ce qui représente un coût de CHF 4'674.73 par élève (998 élèves au total pour nos quatre communes). Le coût de l'élève au niveau du budget 2018 était de CHF 4'462.53 (1025 élèves).

La fiduciaire OFISA a procédé à une vérification succincte des comptes 2018.

Budgets 2020

Pour plus de clarté, le budget 2020 a été scindé en deux. Nous aurons dorénavant un budget scolaire et un budget parascolaire.

Le budget scolaire 2020 de l'ASICE a été accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 24 septembre 2019.

Le total des charges prévues se monte à **CHF 4'819'450.00** pour une estimation de 1037 élèves, soit un coût à l'élève de CHF 4'647.49. Dans le budget 2019 celui-ci était de CHF 4'787.37 mais il incluait le parascolaire.

Le budget parascolaire 2020 de l'ASICE a été également accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 24 septembre 2019.

Le total des charges du budget parascolaire est de **CHF 229'800.00**, soit un coût de l'élève (uniquement basé sur les 7P à 11S, 484 élèves) de CHF 474.79. Ce budget inclut la première partie du lancement de l'accueil des 7P à 11S à la rentrée d'août 2020.

Changement de fiduciaire dès 2020

Le Conseil intercommunal a souhaité à ce que l'on change de fiduciaire tous les 5 ans. Le Comité de direction a donc remercié la fiduciaire OFISA et a demandé des offres à 5 fiduciaires de la région. C'est finalement la fiduciaire Fidinter qui a été retenue.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement (CET) s'est réuni à trois reprises en 2019 (30 janvier, 3 avril, 4 septembre).

Plusieurs projets ont été portés tout au long de cette année :

Projet LIFT :

Le projet LIFT, qui vise à proposer à des jeunes de l'établissement en baisse de motivation quelques jours de travail auprès des entreprises locales sur une durée de trois mois et de les sensibiliser ainsi au monde du travail, a été poursuivi. Ce projet est pris en charge en grande partie par le « Quart société civile », en collaboration avec l'école. Les tâches effectuées par le « Quart société civile » sont le démarchage des entreprises, l'école s'occupant de cibler les élèves candidat-e-s et les tâches administratives. En 2019, ce sont 5 élèves qui ont participé à ce projet dans les entreprises de la région. La difficulté de trouver de nouvelles entreprises est cependant souvent évoquée, tout comme la problématique des assurances de ces jeunes lorsqu'ils sont en entreprise.

Ecole-entreprises :

Porté par les représentants de la société civile au Conseil d'établissement, école-entreprises permet à des élèves de 11^{ème} qui le souhaitent de passer des entretiens d'embauche simulés. Leur curriculum vitae et leur lettre de motivation sont analysés et rendus avec un feed-back. Pour l'édition 2019, ce sont 23 jeunes qui ont soumis leur travail et ont réalisé un entretien avec l'un des membres du « Quart société civile » en septembre 2019.

Mon'apprentissage :

En 2019, le CET de Cugy et environs a rejoint le projet Mon'apprentissage mis en place par le CET du Mont. Cette manifestation a pour but de mettre en relation directe et locale les formateurs avec les élèves des 10 et 11^{ème} année en recherche d'une place d'apprentissage ou de stage. Ainsi, en 2019, Mon'Apprentissage s'est adressé aux élèves du Mont mais également aux élèves et entreprises des communes de Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville.

Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour les élèves de 10 et 11S de rencontrer des patrons d'entreprises des communes de la région, prêts à les prendre en stage et à proposer des places d'apprentissage. De nombreuses professions sont représentées : employé-e de commerce, ébéniste, poseur/poseuse de sol, gestionnaire de commerce de détail, boulanger/ère-pâtissier/ère, assistant-e socio-éducatif/ve, installateur/trice sanitaire parmi d'autres. La manifestation s'est déroulée le 30 janvier 2019 au Mont-sur-Lausanne.

Les entreprises de nos villages ont été contactées et une vingtaine d'entreprises ou institutions ont répondu présentes en proposant une palette de 28 métiers pour une centaine de rendez-vous avec les élèves.

Pour cette première participation, 21 élèves de notre établissement se sont inscrits et ont pu rencontrer, lors d'entretiens d'une quinzaine de minutes, plusieurs patrons pour leur présenter CV et lettre de motivation afin de décrocher un stage, avec à la clé une éventuelle place d'apprentissage.

Graines d'entrepreneurs (Projet PEJ 2019) :

Deux classes de l'établissement ont participé au projet Graines d'entrepreneurs. Sous l'égide de l'Université de Lausanne, ce programme favorise une approche pluridisciplinaire des savoirs en invitant les élèves à réfléchir, puis à proposer des projets pour leurs communes.

Les deux classes, par petits groupes d'élèves, ont travaillé et proposé huit projets. Chaque groupe a également préparé une présentation rapide de son projet.

Assemblée annuelle des parents :

L'Assemblée annuelle des parents pour l'année scolaire 2019-2020 aurait dû avoir lieu au printemps 2020.

Evolution du nombre d'élèves :

Au 1^{er} octobre 2019, les élèves fréquentant l'Etablissement scolaire de Cugy et environs se répartissaient de la façon suivante :

Tableau du nombre d'élèves par commune et par degré

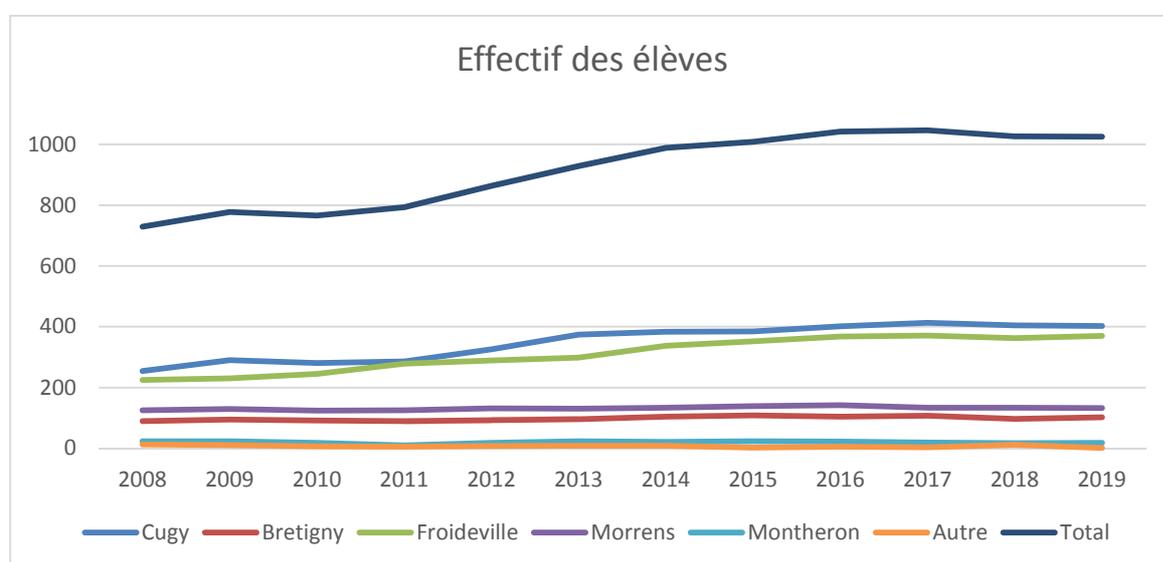
Année 2019-2020

Etat au 1^{er} octobre 2019

Degrés	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Montheron	Autres	Total
1 P	10	27	36	9	0	0	82
2 P	4	27	29	11	1	0	72
3 P	7	37	24	9	1	0	78
4 P	8	43	37	12	0	0	100
5 P	12	31	39	11	0	0	93
6 P	11	36	32	14	3	0	96
7 P	10	41	34	12	2	0	99
8 P	15	41	37	13	2	0	108
DEP	3	2	1	4	2	0	12
Total P	80	285	269	95	11	0	740
9 VG	5	18	15	4	2	0	44
9 VP	1	19	10	5	0	0	35
10 VG	4	17	24	7	2	0	54
10 VP	4	21	17	8	0	0	50
11 VG	2	17	19	7	2	0	47
11 VP	5	21	13	7	0	0	46
9-11 EIS	1	4	3	1	1	1	11
Total S	22	117	101	39	7	1	287
Total	102	402	370	134	18	1	1027

Effectifs élèves 2008-2019

	Bretigny	Cugy	Froideville	Morrens	Montheron	Autres	Total
2008	89	254	225	125	23	12	728
2009	95	290	230	129	23	11	778
2010	90	278	244	124	18	6	760
2011	89	286	278	125	25	20	823
2012	93	326	289	131	24	12	875
2013	96	374	298	130	23	8	929
2014	104	384	337	134	23	7	989
2015	108	385	352	139	23	2	1009
2016	104	401	368	142	22	5	1042
2017	107	413	371	134	19	3	1047
2018	97	405	363	133	17	12	1027
2019	102	402	370	134	18	1	1027



Pour notre commune, les élèves ont été répartis dans nos classes de la façon suivante :

- 4 classes au collège de la Fontaine ;
- 4 classes au collège du Platane ;
- 5 classes au collège du Chêne ;
- 3 classes au collège du Tilleul.

Ce qui fait au total 16 classes occupées en fin d'année et tous nos locaux sont loués par l'ASICE. Il n'y a aucune classe de disponible actuellement sur Froideville.

Bibliothèque scolaire et intercommunale :

En 2019, la bibliothèque pouvait compter sur le personnel suivant :

Fonction	Titulaire	Taux d'occupation	Entrée en fonction
Bibliothécaire	Lucie Perdrizat	90 %	1 ^{er} mai 2017
AID	Fabrice Jungo	50% 60 %	1 ^{er} janvier 2018 1 ^{er} août 2019
Auxiliaire de bibliothèque	Nathalie Cachelin	8h/semaine	1 ^{er} août 2017
Auxiliaire de bibliothèque	Stéphanie Baldisserotto	10h/semaine	1 ^{er} août 2017 au 31 août 2019
Auxiliaire de bibliothèque	Sonia Marti	5h/semaine	26 août 2019

La répartition des charges de salaires se fait de la manière suivante :

- Temps scolaire à charge de la DGEO
- Temps parascolaire à charge de l'ASICE
- Temps public Morrens à charge de la commune de Morrens (selon convention)
- Temps public Froideville à charge de la commune de Froideville (selon convention)

La bibliothèque du Haut-Talent, inaugurée en 2018, est encore en construction, tant du point de vue de ses collections, que de ses prestations aux classes par exemple. Le fonctionnement se consolide encore et plusieurs collaborations se tissent avec des acteurs parascolaires ou locaux (ludothèques, UAPE, etc.).

La bibliothèque a également tenu de nombreuses animations publiques cette année : 4 animations « Né pour lire », 3 expositions thématiques (sur les contes, la fabrication des livres et les JOJ), une rencontre d'un auteur romand, 5 conteries et animations diverses (Nuit du conte, Samedi des bibliothèques, Autour du 14 juin, Journée internationale des personnes âgées, Semaine romande des médias à l'école, Noël de la bibliothèque). Ces animations ont permis d'offrir des activités, occasions de rencontres et objets de réflexion variés à tous les publics, des bébés aux adultes.

Du côté de l'école, la bibliothèque a pu fournir des prestations à une majorité des classes (prêt de livres principalement). Elle a également réalisé des animations pédagogiques sur demande des enseignants, comme par exemple en 4P et en 6P. Elle a aussi collaboré avec les enseignants sur des projets transversaux comme le marché de Noël des classes de Froideville et fait de nombreuses animations dans les classes en vue des JOJ.

Les lecteurs et usagers de la bibliothèque sont toujours plus nombreux à fréquenter les locaux. Les nouvelles inscriptions viennent principalement d'élèves et de familles qui découvrent la bibliothèque en cours d'année. Nous observons des variations de fréquentation suivant les jours de la semaine dans les ouvertures parascolaires de midi et de l'après-midi, mais une progression stable dans l'ensemble. Les pratiques sont également variables : usagers du lieu uniquement, emprunteurs, lecteurs quotidiens, etc. La mise en place de clubs de lecture sur les 3 sites a permis d'animer certains créneaux et de créer une dynamique de rencontres.

Retour sur l'année 2019 en quelques chiffres	
33 classes = ~60% des classes	Nb de classes qui viennent en visite régulièrement ou utilisent le service de « bibliothèque itinérante »
106 périodes	Nb de visites de classes en bibliothèque
16 animations JOJ	Nb d'animations JOJ faites cet automne
18 lecteurs	Nb moyen de lecteurs à chaque ouverture de midi à Froideville
35 lecteurs	Nb moyen de lecteurs à chaque ouverture de l'après-midi à Froideville
~950 titres	Nb de nouveaux documents acquis en 2019
22 lecteurs	Nb moyen de lecteurs à chaque ouverture du samedi matin à Froideville*

* Il y a régulièrement de nouvelles inscriptions, donc la fréquentation publique augmente gentiment. Il y a lieu de mentionner en particulier que des familles se mettent à emprunter des livres pour les tout-petits et que des adultes "actifs" empruntent de plus en plus de documents pour eux-mêmes.

Caravane Dentaire :

M. Pierre-Alain WITZIG représente la commune de Froideville au sein du comité de la Caravane Dentaire, depuis septembre 2019.

Actuellement, les discussions se portent principalement sur le remplacement de la Caravane Dentaire, du système informatique, ainsi qu'à l'élaboration d'une nouvelle convention entre les quelque 30 communes affiliées à cette association.

8.10 Temples et cultes

L'entente intercommunale entre les communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Morrens et Froideville, prévoit un tournus pour l'élaboration du budget et des comptes ; pour la législature 2016-2021, c'est Froideville qui officie comme commune boursière.

Mmes Sandrine Cretignier, boursière communale, et Pauline Hauswirth, adjointe administrative, ont travaillé d'entente avec le Municipal concerné afin d'établir les budgets et les comptes. Une séance à la bourse a eu lieu entre les municipaux des différentes communes pour l'établissement du budget 2020. La validation des comptes 2019 et la répartition des dépenses s'est faite, quant à elle, par voie électronique à cause de la crise du Covid-19.

En ce qui concerne l'ACOF et l'église de Froideville proprement dite, les personnes habituelles sont toujours aussi dévouées à l'ACOF, sous la houlette de Mme Claire-Lise Boillat.

Au niveau des infrastructures, le Conseil communal a accepté, dans sa séance du 8 octobre 2019, de consacrer CHF 883'000 à la rénovation complète du centre œcuménique.



8.11 Police - défense incendie - Protection civile

Police :

Depuis 2014, M. Michel Girod est membre du groupe de travail « Sécurité Gros-de-Vaud » du CRPS (Conseil Régional de Prévention et Sécurité) et participe aux séances de l'Association Vaudoise des Communes Délégatrices (AVCD).

La collaboration avec l'adjudant Michel Chassot, chef de poste d'Echallens s'est très bien passée. Les traditionnels échanges ont été maintenus et ont permis au Municipal en charge du dicastère d'avoir un rapport régulier sur les infractions commises au sein de notre village et, le cas échéant, d'essayer de trouver une solution avec la gendarmerie pour les problèmes récurrents.

Postes mobiles de la Gendarmerie :

Les postes mobiles de la Gendarmerie se déplacent dans les communes ne disposant pas d'une Police communale, de manière ponctuelle, ou lors de manifestations. Ils offrent les services d'un poste de Gendarmerie.

Accueil, écoute, patrouille à pied ou vélo, conseils de prévention routière ou criminelle, les tâches sont variées. Leur présence permet d'évaluer les problèmes locaux pour y répondre efficacement.

Le poste mobile, aménagé en «bureau d'accueil», permet d'établir différents documents, du formulaire «Objets trouvés/perdus» au dépôt d'une plainte pénale.

Pour 2019, notre commune a bénéficié de ses services à plusieurs reprises.



Poste mobile de la gendarmerie

Interventions :

En 2019, la gendarmerie a été sollicitée à 155 reprises (toutes typologies confondues).

Ci-dessous, un extrait du tableau des interventions :

22	INDIVIDU PERTURBE
19	LITIGE
13	TROUBLE DE LA TRANQUILLITE / NUISANCE
8	ANIMAUX
8	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. DEGATS MATERIELS
7	DOMMAGES A LA PROPRIETE
6	INQUIETUDE POUR UNE PERSONNE
5	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. AVEC ANIMAL
5	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. AVEC BLESSES

D'autres interventions ont eu lieu sur la commune, ce tableau ne cite que les principales.

La Municipalité reste attentive à l'évolution des infractions commises sur notre territoire. Elle se réjouit de constater, qu'en regard avec l'augmentation de la population et les risques inhérents, une stabilité des délits sur son territoire.

Défense incendie :

Comité de Direction (CODIR)

Président :	Christian Jaquier, Municipal, Bottens
Vice-président :	Michel Girod, Municipal, Froideville
Membres :	Gérald Chambon, Municipal, Cugy
	Lucien Laperrière, Municipal, Morrens
	Marc Tille, Municipal, Bretigny-sur-Morrens



Administration

Secrétaire :	Laurence Bastide, Bretigny-sur-Morrens
Boursière :	Sandrine Cretignier, Froideville
Webmaster :	Patricia Riva, Bottens

Le Comité de direction du SDIS Haut-Talent s'est réuni à 12 reprises pour l'exercice 2019, a participé à 2 séances du Conseil intercommunal et a rencontré 2 fois l'EM du corps. Des rencontres ont lieu entre une délégation de la commission de gestion et des finances et une délégation du CODIR en vue d'améliorer la collaboration et de comprendre les attentes et contraintes des uns et des autres. Tenant compte des remarques émises par la commission de gestion des finances sur la qualité et la répétition des informations contenues dans le rapport de gestion des années précédentes, il a été choisi de présenter désormais un résumé de l'année 2019 sous une forme allégée.

Au 1er janvier 2019, il y avait 50 sapeurs-pompiers répartis comme suit : 27 au détachement de premiers secours (DPS), 20 au détachement d'appui (DAP), et 3 recrues.

Une démission (année précédente : 10) a été enregistrée durant l'année 2019.

Le 1er novembre 2019 s'est déroulé le recrutement cantonal. La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, en collaboration avec l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) et pour la 8e année consécutive, a décidé de mettre sur pied une campagne d'affichage importante sur le territoire cantonal. Nos organes d'intervention ont ouvert leurs portes afin de recevoir les candidats. Une présentation a été faite. Ce sont 6 personnes intéressées qui ont participé à cette séance. Au final, 4 candidats qui remplissaient les conditions d'engagement ont été retenus et effectueront leur formation de base en 2020.

Le SDIS a été mobilisé 21 fois durant l'année, ce qui représente un total de 142.5 heures effectuées par les intervenants.

EXERCICES / 2019	Cours EM	11
	Cours Chef d'intervention.	3
	Cours Gaz Ari	10
	Cours Machiniste TP +TPM	6
	Exercice DAP	3
	Exercice DPS	7

Promotion DPS

au grade de lieutenant

Clerc Martine

Clerc Guy

Casarotto Serge

Promotion DAP

au grade de lieutenant

Freymond Daniel

Interventions

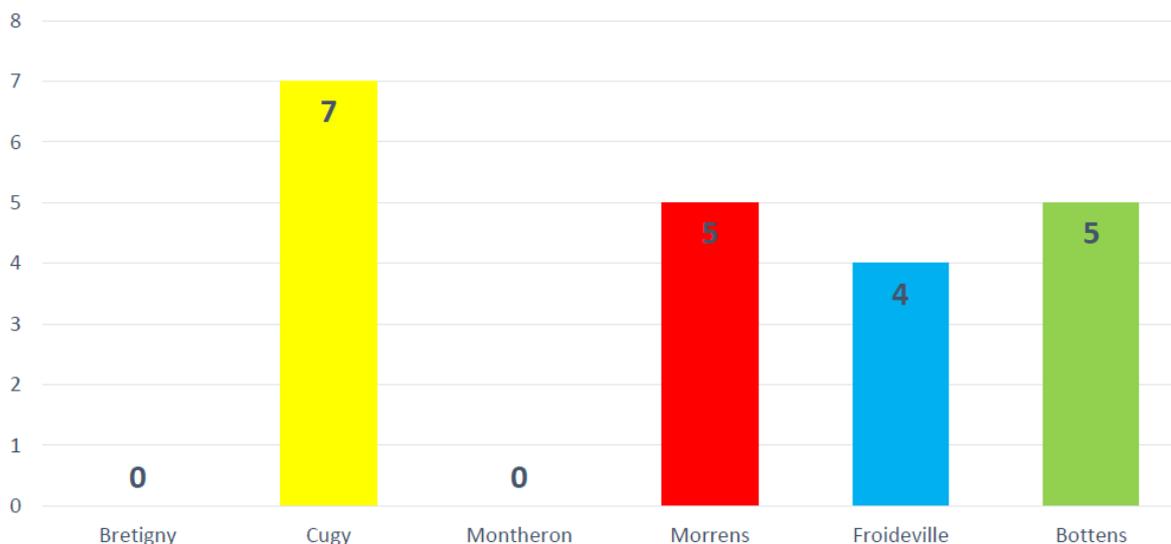
Nous avons été mobilisés 21 fois durant l'année.

	2018	2019
- Incendies	10	7
- Sauvetages de personnes, d'animaux	5	1
- Inondations	13	3
- Alarmes automatiques	6	1
- Divers/techniques	8	8
- Pollutions	5	1
Total des interventions	47	21

Répartition des lieux d'interventions 2019 :

Bottens	5	Froideville	4
Bretigny	0	Morrens	5
Cugy	7	Montheron	0

Statistique par commune



Protection civile :

Première année avec la réorganisation de l'ORPC (organisation régionale de Protection civile). Les 4 nouvelles compagnies sont identiques et ont le même programme de travail. Le déroulement des services est identique avec un rapport préparatoire d'un jour durant lequel les cadres mettent en place le contenu de cours de répétition à venir et se préparent avec les instructions à donner. Un à deux mois plus tard se tient le cours de cadres, nécessaire à l'essai et validation des instructions et au peaufinage des détails de l'organisation du reste de la semaine. Sont également de la partie (en plus des cadres) la section logistique et la section aide à la conduite. S'en suivent 4 jours de cours de répétition avec l'entier de la troupe. Le lundi suivant nous retrouvons une petite équipe pour la remise en ordre de l'état de disponibilité de notre ORPC.

Pour rappel l'entier des membres de la FIR (formation d'intervention régionale) est maintenant incorporé dans les compagnies.

Rappelons que la protection civile vaudoise est une organisation formée par 10 districts. Il s'agit de l'un des cinq piliers de la protection de la population, aux côtés des pompiers, de la police, des services techniques et des services sanitaires (ambulances, hôpitaux, etc.). L'obligation de servir à la protection civile est fédérale et concerne tous les hommes déclarés aptes qui n'effectuent pas de service militaire ou de service civil.

L'organisme régional de la protection civile du Gros-de-Vaud gère la sécurité des 37 communes du district pour un nombre d'habitants s'élevant à 42'100 personnes.

Activités 2019 :

Le bataillon du Lt col Sébastien Rüegg a eu une année relativement chargée pour son état-major et ses 558 astreints. Hormis les formations de base et les cours de répétition, trois manifestations ont demandé l'appui des formations PCi :

Juillet 2019	Fête de l'été Echallens (fête des écoles)
Juillet-août 2019	Appui à la Fête des Vignerons (FEVI)
Août 2019	Appui au « Venoge festival » de Penthaz

Des interventions dites «urgentes» ont mobilisé également notre ORPCi à 5 reprises, notamment lors d'accidents de la route, canicule et autres appuis aux sapeurs-pompiers lors d'interventions.

Engagement en situation d'urgence	5 engagements et 96 jours de service
Interventions en faveur de la collectivité	689 jours de service
Total des jours de service (CR, IFC)	2889 – 2934
Total des services (CR, IFC, engagement)	50
Nombre de personne soldée (CR, IFC, engag.)	1132
Travaux au profit des communes	8 chantiers



Exercice de la protection civile

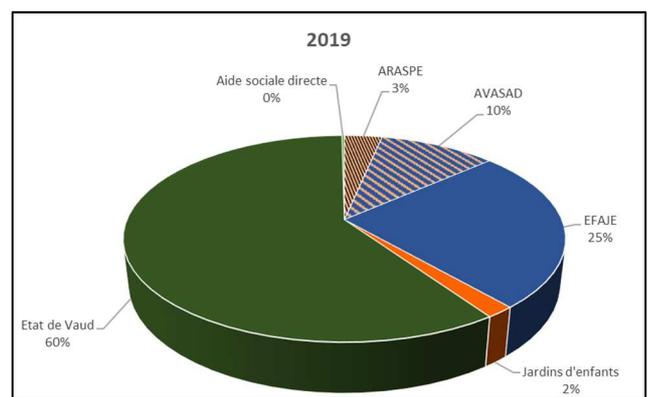
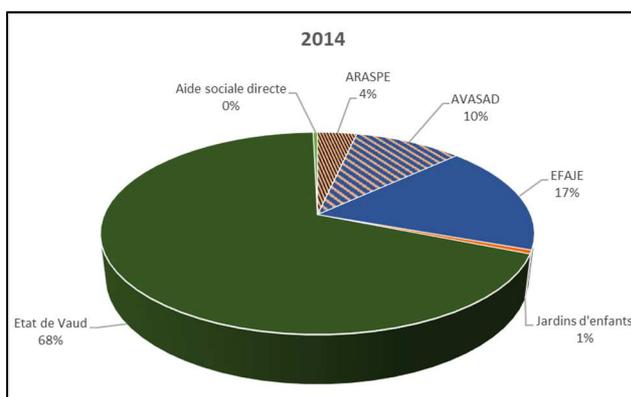
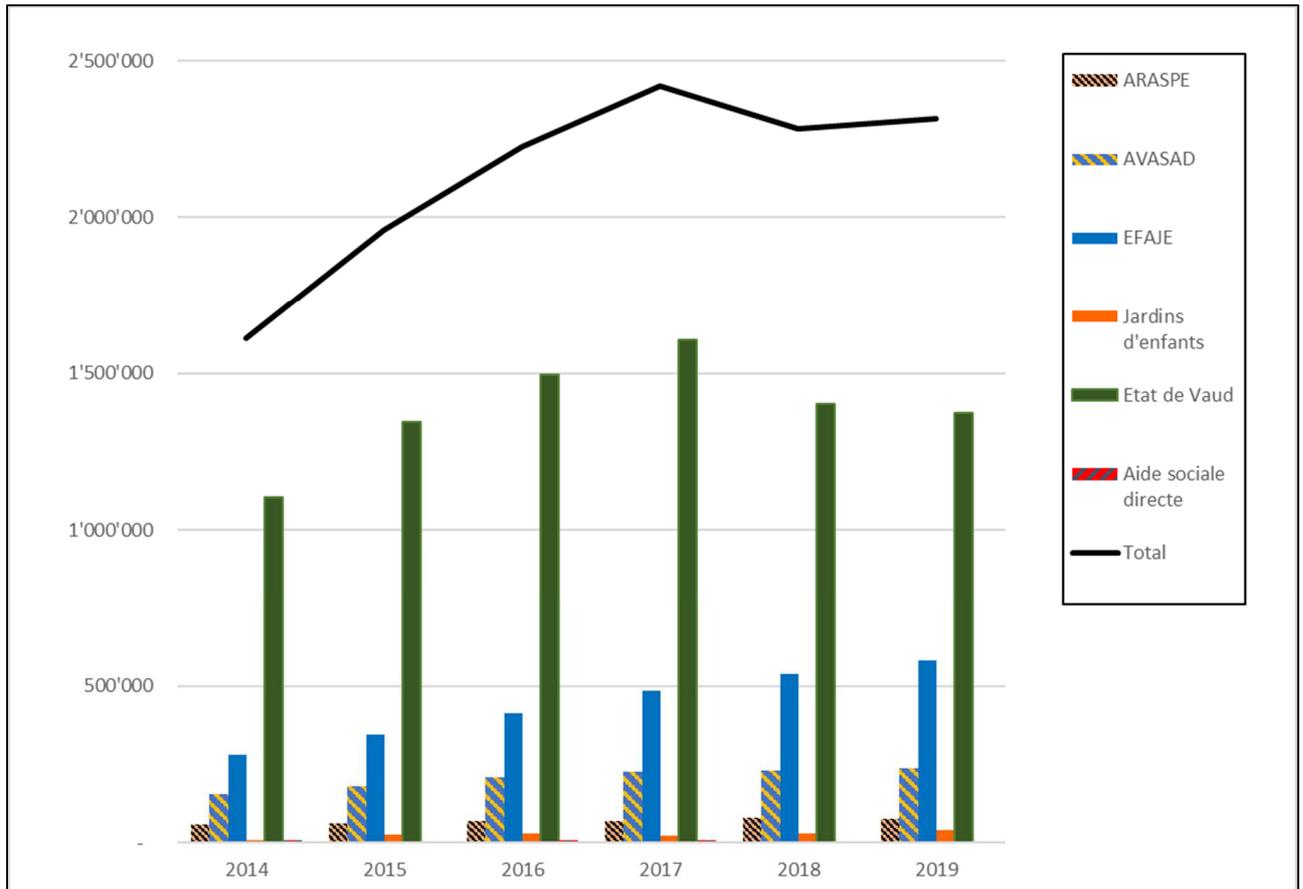
8.12 Sécurité sociale

Les charges de ce dicastère se composent de la façon suivante :

CHF	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Ecart	
							2019-2018	
ARASPE Agence Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens	56'357	60'653	69'891	70'220	77'834	76'155	- 1'679	- 2%
AVASAD Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile	154'723	179'411	207'450	225'246	231'146	235'612	+ 4'466	+ 2%
EFAJE Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de- Vaud et environs Cotisation à la fondation	10'535	11'525	12'110	12'295	12'805	12'880	+ 75	+ 1%
EFAJE Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de- Vaud et environs Accueil de jour selon LAJE	270'336	332'368	399'805	473'731	524'061	569'952	+ 45'891	+ 9%
Jardin d'Enfants Arc-en-Ciel	9'500	15'744	30'679	23'241	28'483	41'538	+ 13'056	+ 46%
Centre Bout'Choux Garantie de déficit		10'000						
Etat de Vaud Facture sociale	1'043'784	1'181'197	1'297'516	1'470'188	1'470'494	1'466'961	- 3'533	- 0%
Etat de Vaud Facture sociale, solde année précédente	59'981	164'117	199'164	138'017	-66'672	-92'746	- 26'074	+ 39%
Aide sociale Distribution gratuite de sacs poubelles	6'188	5'635	8'175	6'994	5'840	5'059	- 781	- 13%
Total	1'611'404	1'960'650	2'224'790	2'419'932	2'283'991	2'315'411	+ 31'420	+ 1%

Evolution des charges depuis 2014

L'évolution annuelle des charges de ce dicastère a été la suivante ces dernières années pour l'ensemble des services et de la facture sociale :



8.13 Services industriels

Eau potable

Pendant les travaux forestiers dans la zone des sources du Chalet, l'entreprise mandatée a cassé la chambre de captage. Suite à cet accident, la Municipalité a entrepris la pose d'une nouvelle chambre en PVC. Celle-ci est maintenant aux normes. Ces travaux ont été compliqués de par la configuration du terrain et la zone S1.

Après contrôle du SCAV (service de la consommation et des affaires vétérinaires), la source a pu à nouveau couler dans le réservoir des Baccalins.



Chambre de captage du Chalet

Suite à l'acceptation par votre Conseil du préavis 44/2019, la Municipalité a pu organiser la mise en place du système pour le relevé automatique des compteurs d'eau. L'entreprise Aquametro fournit le matériel et le sanitaire Menétray en assure la pose. Les travaux débuteront en janvier 2020.



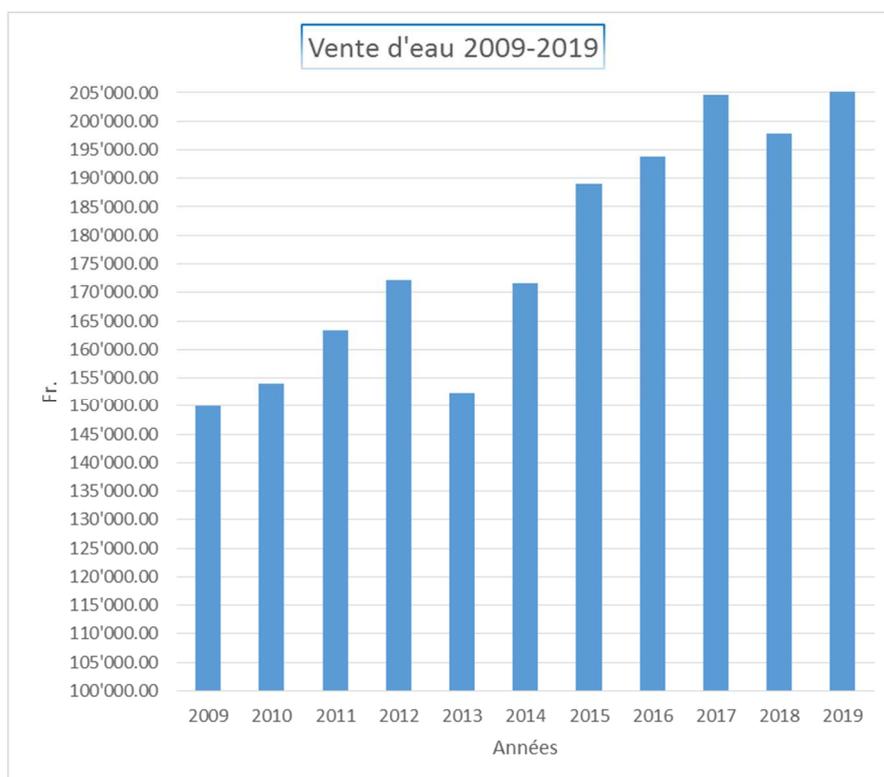
Nouveau système de relevé du compteur d'eau à distance

Nous avons eu une fuite sur le réseau au chemin de Montaney. En raison de nos détecteurs de fuite, notre service de voirie réagit beaucoup plus vite. Nous avons équipé 5 radios de plus sur les bornes hydrantes avec le nouveau contrat Von Roll.

L'OFCO (office de la consommation) a décidé de ne plus faire les analyses d'eau. Nous avons mandaté l'entreprise SITEC à Lausanne pour faire cette tâche.

Vente d'eau depuis 2009

Année	m3	Fr.	Nbre habitants	m3 par habitant
2009	99'920	149'880.00	1727	57.86
2010	102'664	153'996.00	1762	58.27
2011	108'877	163'315.50	1905	57.15
2012	114'722	172'083.00	1989	57.68
2013	101'574	152'361.00	2107	48.21
2014	114'418	171'627.00	2305	49.64
2015	126'023	189'034.50	2422	52.03
2016	129'169	193'753.50	2459	52.53
2017	136'422	204'633.00	2561	53.27
2018	131'923	197'884.50	2576	51.21
2019	137'340	206'010.00	2638	52.06



9. CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2019

CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL - DOSSIERS OUVERTS AU 31.12.2019								
DOSSIERS TRAITES EN 2019								
Préavis N°	Objets	Crédits accordés	Montants engagés au 31.12.2018	Dépenses 2019	Coûts nets au 31.12.2019	Amortissements Amort. suppl. Participations Subsides	Soldes à amortir au 31.12.2019	En cours (EC) Terminé (T)
162/2014	Légalisation des zones de sources	35'000.00	16'602.95	9'306.90	25'909.85		25'909.85	EC
188/2016	Redimensionnement zones à bâtir	45'000.00	39'157.45	0.00	39'157.45	5'850.00	33'307.45	T
012/2017	Construction nouveau bâtiment de la voirie	1'566'000.00	430'392.30	1'182'294.50	1'612'686.80	106'579.00	1'506'107.80	EC
013/2017	Tronçon EU/EC/EP Derrière-la-Ville	100'000.00	82'175.00	10'000.00	92'175.00	70'000.00	22'175.00	EC
022/2018	Réfection chemin du Closel + tronçon trottoir	221'000.00	186'841.30	0.00	186'841.30	7'367.00	179'474.30	T
023/2018	Remplacement conduite EP chemin du Closel	115'000.00	117'729.40	0.00	117'729.40	117'729.40	0.00	T
030/2018	Domotique complexe scolaire Bas-de-la-Fin	90'000.00	90'000.00	0.00	90'000.00	9'270.00	80'730.00	T
031/2018	Construction nouveau bâtiment voirie, complément	100'000.00	0.00	0.00	0.00		0.00	EC
032/2018	Etudes expertises tronçons routiers	32'000.00	0.00	13'537.85	13'537.85		13'537.85	EC
034/2018	Réaménagement accès et sortie écoles	86'800.00	0.00	80'200.65	80'200.65		80'200.65	T
038/2019	WI-Fi dans les collèges	54'000.00	0.00	53'890.40	53'890.40		53'890.40	T
039/2019	Redimensionnement zones à bâtir PGA	49'600.00	0.00	4'691.00	4'691.00		4'691.00	EC
040/2019	Eau claire zone S, Pré Bugnon PGEE 630	420'000.00	0.00	287'129.00	287'129.00		287'129.00	EC

10. REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2019

Objets	Parcelles No.	ECA No.	Terrains							Total m2	Estimation fiscale Fr.	DDP Superficie m2	En faveur de :
			Place-jardin m2	Pré-champ m2	Bâtiment m2	Inculte chemins	Pâturage m2	Forêt m2	Eau m2				
Administration communale	3	68	1107		230					1337	0	554	610-Souterrain-Damalp SA
Centre Œcuménique - PCi	26	565	2718		292					3010	300'000.00		
Bâtiment congélateur	27	17	97		98					195	150'000.00		
Ecoles	30	358	10872	7340	320					20808	0		
		607			1271								
		1064			412								
		994											
		1090			593							215	1008-Centrale chauffage (CAD)
Grande salle	34	154	459		337					796	0		
Cimetière	80		2103							2103	0		
Beau Regard	83							2317		2317	700		
Beau Regard	84							2071		2071	600		
Beau Regard	90			1431				26478		27909	18'000.00		
Le Raffort	130			10616	34			1280		11930	6'000.00		Bâtiment à disposition du "Foyer"
Baccalins - Réservoir	134		20	242						262	0		
Baccalins - Réservoir	136	418		304	24					328	0		
Pré Camuz - Ex Delisle	160			5526						5526	65'000.00		
Pré Camuz - Parc centre sportif	161			5947						5947	2'500.00		
Divers endroits : (Pré Camuz, Le Bucly, Le Chaumiau, Au Jorat, Les Orgires, Les Alloux, Mollie Lombard)	170	101	13'664		204	15'788	233'773	1'117'049	2968	1'383'881	0	3480	520-Société d'alpage Bâtiment Centre Sportif Pré Camuz Garage Centre Sportif Pré Camuz Cibleries Réservoir des Orgires 323-Captages Lausanne
		581			37								
		566			39								
		419			20								
		1104			339								
Les Pochattes	180			15263				956		16219	7'800.00		
Planche au Lièvre	190			11799				1386		13185	5'600.00		
La Possession	205			18943						18943	10'000.00		
La Possession	208			30646						30646	15'000.00		
Les Arreney	211			13441						13441	6'300.00		317-Sources
Les Epinettes	216			6147						6147	2'500.00		
Les Communailles	225	62	197		63					260	0	260	779-Raiffeisen
Les Communailles	228	B11		277						277	0		Réserve incendie 36 m2

10. REGISTRE FONCIER - ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES AU 31.12.2019 (suite)

Objets	Parcelles No.	ECA No.	Terrains							Total m2	Estimation fiscale Fr.	DDP Superficie m2	En faveur de :
			Place-jardin m2	Pré-champ m2	Bâtiment m2	Vignes m2	Pâturage m2	Forêt m2	Eau m2				
Les Arreney	235			20813						20813	9'600.00		
Le Rossy - L'Atelier	279	175a	2549		781					9581	970'000.00		
		319			22								
		175b			86								
Carrosserie + terrain football		166		5980	163								
Le Chalet	306										0		Sources
Mollie Lombard	307										0		Sources
Belle Vue	365	193	2609		393					3007	1'250'000.00		
		705											Souterrain-garage 90 m2
		B13			5							24	Divers-Romande Energie
Le Rossy - Lavoir	372	236	4806	751	20			1124		7349	0	10	537-Swisscom
		307			88								Ancienne Step
		574			16								Bâtiment boulistes
		774			10								Chambre de captage Rossy
		1132			534								Couvert déchèterie
Bas de la Fin 3 A-B-C	399	1066	3519		312					4456	1'300'000.00	4456	1011-Fondation Prisma
		1067			313								
		1068			312								
Le Bochet - Bois d'Archens	487	1009	3802		147			845		4805	5'000.00		Pompage souterrain-21 m2
		1040			11								
Champs Montaney	518			168				468		636	3'600.00		
Bien-Fonds «La Poste»	520	393	1414		180					1594	640'000.00		
Place du Village	618	785	367							367	0		Fontaine et couvert
Rte Villars-Tiercelin	774		82	10						92	0		Au coin de la laiterie
Rue du Pré	902		161							161	0		Places de parc de remplacement
Lutry: Les Plantes-Vignes	5128						1114			1114	12'000.00		Vigne communale
Totaux m2 / valeurs fiscales										1621513	4'780'200.00		

11. UTILISATION DES COMPETENCES

Dans le cadre des compétences générales qui ont été accordées par votre Conseil à la Municipalité, il y a lieu de citer l'utilisation qu'elle en a faite, à savoir :

11.1 Autorisation générale de placer les disponibilités communales auprès de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud

Conformément à l'autorisation du Conseil communal et comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, la Municipalité s'est adressée à l'agence locale pour la totalité de ses placements.

11.2 Dépassements de plus de CHF 5'000.00 par rapport au budget – comptes maitrisables par la Municipalité

Dans les comptes où elle en a la maîtrise, la Municipalité a dépassé la limite de CHF 5'000.00 par compte prévu au budget dans les cas suivants, montants non compensés par des revenus correspondants :

102.300.3	Indemnités de départ, primes de fidélité	CHF	5'814.05
431.314	Entretien	CHF	6'801.70
500.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	CHF	10'485.00
		CHF	23'100.75

Il s'agit de dépassements indispensables au bon fonctionnement de la Commune qui représentent le 0,18 % de nos charges.

D'autres comptes sont concernés, mais nous ne les maîtrisons pas, car ces dépassements nous sont imposés par les facturations des services scolaires, associations intercommunales et les services régionaux ou cantonaux.

11.3 Autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières

La Municipalité n'a pas utilisé cette compétence en 2019.

11.4 Autorisation générale de plaider dans les limites des compétences

Nous avons pris langue avec notre avocat, Me Henny, uniquement pour lui demander son avis sur des dossiers en lien avec la zone de réserve. Aucun dossier n'a suscité une procédure.

12. PROJETS ET REALISATIONS A COURT TERME

En 2020, nous souhaitons traiter les principaux objets suivants :

- Poursuite des changements de notre éclairage public en LED ;
- Réfection du tronçon routier giratoire-rte du Chalet à Gobet jusqu'au carrefour Baccalins ;

- Priorisation des travaux de réfections ;
- Poursuite du redimensionnement des zones constructibles ;
- Etude de collaboration avec Lausanne concernant les captages d'eau propriété de la Ville ;
- Divers travaux liés à la réfection ou au développement des EU-EC et du réseau d'eau ;
- Travaux de rénovation du bâtiment du centre œcuménique ;
- Etude de réalisation d'une patinoire saisonnière ;
- Affectation du sous-sol du collège de la Fontaine ;
- Poursuite de l'étude de la nouvelle affectation de l'ancien dépôt de Belle Vue ;
- Etude de la rénovation de l'administration communale, 2^{ème} étape.

Evidemment, tous ces projets sont susceptibles d'être planifiés différemment en fonction de la pandémie que nous subissons de plein fouet, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

13. CONCLUSIONS

Nous terminons ce rapport en adressant tous nos remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et de nos collaborateurs qui s'investissent tout au long de l'année au service de la collectivité. La Municipalité ne serait pas en mesure d'accomplir ses tâches à satisfaction sans une équipe motivée.

Notre Conseil participe à la réussite d'un village où il fait bon vivre, tout comme les nombreuses autres personnes qui participent également à la vie associative et à l'organisation de nombreuses animations, source de convivialité et d'échanges. Que tous en soient sincèrement remerciés.

14. DECISIONS

Nous concluons le présent rapport en vous priant, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- vu le préavis n° 51/2020, relatif au rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil communal sur ses activités 2019 ;
- ouï le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

DECIDE

1. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2019 ;
2. de ratifier l'utilisation des compétences déléguées à la Municipalité selon chapitre 11 ci-avant.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Jean-François Thuillard

Le Secrétaire :



Michel Soutter

Direction responsable : Administration générale – M. Jean-François Thuillard, Syndic

Froideville, le 27 avril 2020/JFT/MT

Abréviations diverses

ACOF	Association du Centre Œcuménique de Froideville
ACT	Activités créatrices sur Textiles (classe de couture)
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AET	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région bassin supérieur du Talent
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle initiale
AG	Assemblée générale
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens
ARCOS	Association réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise
ASICE	Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVCD	Association Vaudoise des Communes Déléгатrices
BAMO	Bureau d'assistance du maître de l'ouvrage
CAT	Commission communale d'aménagement du territoire
CC	Conseil communal
CR	Cours de répétition
CET	Conseil d'établissement
CoFin	Commission des finances
CoGest	Commission de gestion
CIP	Caisse intercommunale de Pensions
CODIR	Comité de Direction
COE	Centre œcuménique
COSEDEC	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets
CRPS	Conseil Régional de Prévention et Sécurité
DAP	Détachement d'appui
DPS	Détachement de Premier Secours
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
EFAJE	Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud
EH	Equivalent habitants
EPT	Equivalent Plein Temps
EU	Eaux usées
GEDREL	Gestion des déchets de la région lausannoise
GROFIL	Groupe de pilotage
IFC	Interventions en faveur de la collectivité
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPLS Crenol	Psychologues, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire – Couronne de la région Nord-ouest lausannoise
PV	Procès-verbal
RAS	Régionalisation de l'Action Sociale
SAF	Service d'Aide à la Famille
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)
SECRI	Service des communes et des relations institutionnelles
SFFN	Service des forêts, de la faune et de la nature
STEP	Station d'Épuration
STREL	Station de relevage (eaux usées)
tl	Transports publics de la région lausannoise
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets